

HUMILIÉ ET SOUS PRESSION

Infantino abandonne son projet d'investissements privés à la Fifa P 13

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 2 août 2026 / N° 1393 / PRIX 20 DA



Plus de 3 000
kilomètres de transferts
d'eau en préparation
**Le pari de la sécurité
hydrique** P 4

Hécatombe routière à Boumerdès **LES VICTIMES INHUMÉES, HIER, AU CIMETIÈRE D'EL EULMA**

Ce drame survient moins d'un an après la catastrophe d'Oued El Harrach, où un minibus avait fait 18 morts. Entre les deux, d'autres accidents d'autocars ont endeuillé plusieurs wilayas. P 2



INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES : 97 % DES NOUVEAUX BACHELIERS ONT OBTENU L'UN DE LEURS CHOIX EXPRIMÉS

P 5

Plus de 53 groupes internationaux
déjà inscrits à la Data Room
**LE BID ROUND 2026 DÉPASSE
TOUTES LES ATTENTES** P 4

Des milliers de Marocains gagnent l'enclave espagnole **CEUTA, THÉÂTRE D'UN CHANTAGE MIGRATOIRE**

Au moment où le roi Mohammed VI célébrait le 27^e anniversaire de son accession au trône en mettant en avant les progrès économiques et sociaux du pays, des dizaines de milliers de Marocains, parmi lesquels des femmes, des enfants et de nombreux jeunes, tentaient de rejoindre l'Europe, illustrant le profond malaise social qui touche une partie de la population. P 3



HÉCATOMBE ROUTIÈRE À BOUMERDÈS

Les victimes inhumées, hier, au cimetière d'El Eulma

Les dépouilles des victimes de l'accident d'autobus de Boumerdès ont été transportées, tôt dans la journée, de l'Hôpital mère-enfant d'El Bez (Sétif) à leurs familles et proches pour un dernier hommage avant leur inhumation au cimetière d'El Eulma.

PAR BOUALEM B.

Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a assisté aux funérailles, aux côtés d'une foule nombreuse de citoyens venus des différentes régions du pays, dans un élan de solidarité illustrant la cohésion du peuple algérien dans les épreuves.

Il est à rappeler que vendredi matin, un bus transportant des estivants partis d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, a quitté la chaussée à l'entrée ouest de Boumerdès. Le véhicule a percuté la glissière de sécurité, effectué plusieurs tonneaux et terminé sa course au fond d'un ravin à Berrahmoun El-Karma.

Le bilan du terrible sinistre, confirmé par la Protection civile, s'élève à 27 morts et 42 blessés, parmi lesquels de nombreux enfants, des femmes et des personnes âgées. Ce drame, l'un des plus meurtriers de ces dernières années, a plongé le pays

Le président Tebboune reçoit un message de condoléances de son homologue italien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu vendredi, un message de condoléances de la part du président de la République italienne amie, M. Sergio Mattarella dans lequel il a exprimé sa vive émotion et sa profonde tristesse suite au tragique accident de la route survenu dans la wilaya de Boumerdès, faisant des victimes et des blessés. "Le Président Sergio Mattarella a présenté, au nom du peuple italien, ses plus sincères condoléances et ses sentiments de profonde sympathie au président de la République ainsi qu'aux familles des victimes, exprimant sa solidarité personnelle avec l'Algérie dans cette circonstance douloureuse et réaffirmant le soutien de l'Italie au peuple algérien face à cette épreuve qui a donné lieu à un deuil national". En cette douloureuse circonstance, le président italien s'est également adressé aux familles des victimes, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés et espérant qu'ils surmonteront rapidement les séquelles de cet accident.

dans la sidération. L'accident s'est produit vers 9 h 30 sur la voie d'évitement de la RN 24.

Le bus, un Higer mis en circulation en 2011 et immatriculé à Sétif, transportait 69 personnes. La plupart des passagers venaient passer une journée au bord de la mer. Au bas d'une longue descente réputée dangereuse, longue d'environ deux kilomètres et débouchant sur un virage serré, le chauffeur a perdu le contrôle. Témoins et riverains décrivent une scène brutale. Le véhicule a oscillé, s'est soulevé, a basculé et des passagers ont été éjectés avant même la chute dans le ravin. Au fond, la carcasse disloquée, les vitres pulvérisées et les effets personnels éparpillés sur plusieurs dizaines de mètres témoignent de la violence du choc.

Les secours ont été déployés en masse. Trois camions de désincarcération, une vingtaine d'ambulances, dont plusieurs appartenant à l'Armée nationale populaire, ont été engagés. Les opérations ont duré plus de trois heures. Les blessés ont été répartis entre l'hôpital des 240 lits de Boumerdès, l'EPH de Thénia, l'UMC de Boumerdès et plusieurs structures hospitalières d'Alger. Face à l'ampleur de la catastrophe, un élan de solidarité s'est immédiatement manifesté. Des appels au don



de sang ont circulé sur les réseaux sociaux. Des dizaines de citoyens, surtout des jeunes, se sont présentés au centre de transfusion de Corso. L'affluence a été telle que les locaux se sont révélés trop exigus. Des communes ont même mis des bus à disposition pour transporter les volontaires. Avant même l'arrivée des secours, des riverains et des automobilistes sont descendus dans le ravin pour tenter d'extraire les victimes et leur porter assistance. Le président de la République a décrété trois

jours de deuil national et ordonné que les drapeaux soient mis en berne sur tout le territoire. Hier, les dépouilles des victimes ont été acheminées de l'hôpital de Boumerdès vers l'hôpital Mère-Enfant El Bez de Sétif, puis remises à leurs familles pour un dernier hommage avant l'inhumation au cimetière d'El Eulma. Ce drame survient moins d'un an après la catastrophe d'Oued El Harrach, où un minibus avait fait 18 morts. Entre les deux, d'autres accidents d'autocars ont endeuillé plu-

sieurs wilayas. Malgré le renforcement des contrôles et le retrait progressif des véhicules les plus anciens, les tragédies se succèdent. L'été, période de grands déplacements, de fatigue des chauffeurs et de fortes chaleurs, reste une période particulièrement meurtrière. L'enquête judiciaire et technique permettra de déterminer les causes exactes de l'accident de Boumerdès. En attendant, le pays pleure ses morts et mesure, une fois de plus, le prix de la négligence sur nos routes. ■

Mobilisation maximale des autorités

Dès l'annonce du drame, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est rendu sur les lieux de l'accident, à Boumerdès. Il était accompagné du ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que des autorités militaires et locales. Après avoir supervisé les opérations de secours, la délégation a enchaîné

les visites dans les hôpitaux où les blessés avaient été évacués. Ceux de Boumerdès, puis de Salim Zemirli à El Harrach, de Mustapha-Pacha et de Mohamed Lamine Debaghine, à Alger. Très ému, le chef du gouvernement a présenté ses condoléances aux familles des victimes. Devant les équipes de secours et les professionnels du transport, il a tenu un propos direct : « La vie des

voyageurs qui vous est confiée est une responsabilité entre vos mains. » Il a appelé les conducteurs de bus à respecter scrupuleusement le code de la route et à faire preuve de la plus grande vigilance. Le ministre de la Santé, médecin de formation, a même mis la main à la pâte. Il a enfilé une blouse blanche et s'est joint aux équipes soignantes pour participer aux premiers soins. Un geste fort qui n'est pas passé

inaperçu. De son côté, le ministre de l'Intérieur a parcouru les établissements hospitaliers afin de s'assurer personnellement de l'état des blessés et de la mobilisation de tous les moyens disponibles. Parallèlement, le ministère de la Jeunesse a mis à disposition deux maisons de jeunes, à Corso et à El-Karma, pour accueillir et accompagner les familles dans cette épreuve. **B. B.**

Les condoléances du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, vendredi, ses sincères condoléances aux familles des victimes de l'accident survenu suite au dérapage et à la chute d'un autobus de transport de voyageurs dans un ravin à Berrahmoun El Karma, relevant de la daïra de Boumerdès, ayant fait, selon un bilan provisoire, 25 morts et 44 blessés. «C'est avec une profonde affliction et une immense tristesse que j'ai

appris la nouvelle du tragique accident de la circulation survenu dans la wilaya de Boumerdès, qui a coûté la vie à plusieurs enfants de l'Algérie, victimes des criminels et du terrorisme routier. La justice frappera d'une main de fer, sans la moindre indulgence, après les investigations qui permettront d'élucider les circonstances de cet accident», lit-on dans le message de condoléances. «En cette pénible épreuve qui

accable les cœurs, nous nous inclinons avec déférence à la mémoire de toutes les victimes et présentons à leurs familles nos condoléances les plus attristées et nos profonds sentiments de compassion, priant Dieu Tout-Puissant de les entourer de Sa sainte miséricorde et de les accueillir, en ce jour de vendredi, en Son vaste paradis parmi les justes de Ses serviteurs et les martyrs», a poursuivi le président de la

République. Et d'ajouter: «Nous souhaitons également un prompt rétablissement aux blessés de cet accident tragique. "A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons"». «En cette douloureuse circonstance, je décrète un deuil national de trois jours, à compter de ce jour, avec la mise en berne de l'emblème national sur l'ensemble du territoire national», a conclu le message de condoléances.



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

DES MILLIERS DE MAROCAINS GAGNENT L'ENCLAVE ESPAGNOLE

Ceuta, théâtre d'un chantage migratoire

L'arrivée massive de dizaines de milliers de migrants marocains à Ceuta a provoqué une crise humanitaire, sécuritaire et diplomatique d'une ampleur inédite. Alors que Madrid dénonce un relâchement du contrôle des frontières par Rabat, l'analyse du journaliste Ignacio Cembrero relance les interrogations sur les motivations politiques de cette vague migratoire, qui a fait au moins 67 morts et ravivé les tensions entre le Maroc et l'Espagne.

PAR NASSIM TERKI

Des dizaines de milliers de migrants marocains ont franchi, ces derniers jours, la frontière séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Ceuta, provoquant une crise migratoire, humanitaire et sécuritaire sans précédent. La vague a également touché Melilla, poussant les autorités espagnoles à renforcer leurs dispositifs de contrôle et à réclamer une réaction de l'Union européenne. L'afflux massif de migrants a rapidement saturé les capacités d'accueil de Ceuta. Le Centre d'accueil temporaire, conçu pour héberger 512 personnes, en accueillait déjà 727, tandis que de nombreux migrants ont été contraints de dormir dans des tentes ou à même le sol. Les autorités locales doivent également prendre en charge quelque 500 mineurs ainsi que des femmes arrivées lors de cette vague migratoire. Selon les autorités espagnoles, entre 50 000 et 60 000 migrants sont entrés à Ceuta en quelques jours. Le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, a indiqué qu'au moins 67 personnes avaient perdu la vie, principalement par noyade, en tentant de rejoindre l'enclave espagnole. Face à cette situation, le président de la ville autonome de Ceuta, Juan Vivas, a demandé au gouvernement espagnol de décréter l'état d'urgence, qualifiant la situation de crise « sans précédent ».

Pourquoi Rabat a-t-il laissé faire ?

Cette question est au cœur de l'analyse du journaliste espagnol Ignacio Cembrero, spécialiste du Maghreb, publiée par El Confidencial. Le journaliste s'interroge sur les raisons pour lesquelles les forces de sécurité marocaines, habituellement très actives pour empêcher les départs vers Ceuta, ont cessé, pendant plusieurs heures, d'exercer leur contrôle. Sans retenir une seule explication, Cembrero passe en revue plusieurs hypothèses avant de privilégier une lecture essentiellement politique. Il rappelle notamment la réaction du média marocain Le360, réputé proche du Palais royal. Alors que la crise était encore en cours, ce média publiait un article intitulé : « Les raisons du chaos migratoire entre Fnideq-Sebta et pourquoi le statut des villes occupées devient une urgence ». Selon cette analyse, les événements



démonstreraient le caractère « insoutenable » du statut de Ceuta et Melilla, présentées comme des « anomalies géographiques, politiques et sécuritaires ». Le média souligne également les importants moyens humains, financiers et logistiques mobilisés par le Maroc pour contrôler cette frontière, tout en laissant entendre qu'un tel effort ne pourrait être maintenu indéfiniment. Il estime enfin que la « restitution » des deux enclaves au Maroc constituerait, à terme, une issue inévitable. Pour Ignacio Cembrero, cette prise de position illustre que la crise dépasse largement la seule question migratoire et renvoie au différend territorial opposant Madrid et Rabat au sujet de Ceuta et Melilla. Le journaliste évoque également plusieurs facteurs ayant alimenté les tensions entre les deux pays. Certains observateurs proches de Rabat ont notamment mis en avant la récente visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, en Algérie, dans un contexte marqué par le dossier du Sahara occidental. D'autres rappellent le débat en Espagne autour des demandes de nationalité espagnole déposées par certains Sahraouis, un sujet particulièrement sensible pour le Maroc. Ces éléments se sont ajoutés à une relation bilatérale qui, malgré son rapprochement depuis 2022, demeure marquée par plusieurs dossiers sensibles. Ignacio Cembrero cite également les analyses de personnalités proches du Maroc mettant en avant le rôle stratégique du royaume auprès de ses partenaires américain et israélien. Dans le quotidien israélien Yedioth Ahronoth, l'analyste marocain Amine Ayoub estime que cette crise illustre l'importance du Maroc dans le contrôle de la frontière sud de l'Europe grâce à sa capacité à faciliter ou à freiner les mouvements migratoires. Au terme de son analyse, Cembrero privilégie toutefois une autre hypothèse. Selon lui, Rabat aurait voulu démontrer qu'il est capable de placer Ceuta sous forte pression sans recourir à la force militaire. Un simple relâchement du contrôle frontalier aurait suffi à provoquer une crise humanitaire, politique et sécuritaire majeure, rappelant que la sécurité de l'enclave dépend largement de la coopération marocaine. Selon cette lecture, il ne s'agirait pas d'une tentative de « conquérir » Ceuta, mais plutôt de démontrer la capacité du Maroc à rendre la gestion de l'enclave extrêmement difficile, tout en renforçant ses revendications historiques sur Ceuta et Melilla.

Un lourd coût humain et politique

Cette stratégie aurait néanmoins eu un coût important pour l'image du royaume. Les images de milliers de migrants franchissant la frontière, des noyades en mer, des mineurs errant dans les rues ou encore de jeunes Marocains expliquant leur volonté de rejoindre l'Europe ont largement circulé dans les médias et sur les réseaux sociaux. Au moment où le roi Mohammed VI célébrait le 27^e anniversaire de son accession au trône en mettant en avant les progrès économiques et sociaux du pays, des dizaines de milliers de Marocains, parmi lesquels des femmes, des enfants et de nombreux jeunes, tentaient de rejoindre l'Europe, illustrant le profond malaise social qui touche une partie de la population. Les réseaux sociaux ont largement relayé les scènes de traversées à la nage, de familles accompagnant leurs proches jusqu'au rivage ou encore de jeunes utilisant des bouées de fortune. Parmi les images les plus marquantes figure celle d'un homme portant un nourrisson dans ses bras au moment de franchir la frontière. Le gouvernement espagnol a immédiatement renforcé les moyens militaires et policiers autour de Ceuta et Melilla.

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez condamne avec fermeté cette situation

« Ce qui s'est passé à Ceuta est une attaque contre l'intégrité territoriale de l'Espagne et mérite notre condamnation la plus ferme et la plus énergique. Toute l'Espagne est aux côtés de la population de Ceuta. Le gouvernement espagnol est aux côtés de la ville autonome. » La Commission européenne a rappelé que Ceuta constitue une frontière extérieure de l'Union européenne et plusieurs États membres ont appelé Rabat à reprendre rapidement ses ressortissants. L'Italie a adopté un ton particulièrement ferme. Sa présidente du Conseil, Giorgia Meloni, a annoncé la fermeture des frontières italiennes avec l'Espagne et évoqué la possibilité d'une remise en cause du maintien de l'Espagne dans l'espace Schengen si la situation venait à se détériorer. En Allemagne, les autorités ont demandé au Maroc de reprendre sans délai ses ressortissants. En France, Marine Le Pen a réclaté un renforcement du contrôle des frontières françaises. ■

RESSOURCES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL

Les camouflés judiciaires s'accumulent pour le Maroc

Organisée récemment, une conférence internationale consacrée à la souveraineté permanente du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles a mis en avant les revers juridiques subis par le Maroc devant les juridictions européennes et françaises concernant l'exploitation des ressources du Sahara occidental. Réunissant des experts juridiques, universitaires et responsables sahraouis, la rencontre a souligné que plusieurs décisions de justice ont reconnu que les ressources naturelles du territoire ne peuvent être exploitées sans le consentement du peuple sahraoui. Les inter-

venants ont estimé que ces jugements constituent des avancées juridiques et politiques en faveur du Front Polisario. Le président du groupe de travail organisateur, Oubi Bouchraya Bachir, a affirmé que priver le Maroc des bénéfices économiques tirés du territoire occupé contribuerait à affaiblir le projet d'occupation. De son côté, la coordinatrice de l'Observatoire sahraoui des ressources naturelles, Yaguta El Mokhtar, a rappelé que les richesses minières, halieutiques et agricoles du Sahara occidental renforcent les droits des Sahraouis sur leur patrimoine. Le conseiller juridique du Front Poli-

sario, Emmanuel Devers, a également mis en avant les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne ayant annulé certains accords commerciaux incluant le Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. Les participants ont enfin relevé que plusieurs juridictions européennes et françaises ont remis en cause l'importation et l'étiquetage de produits issus du Sahara occidental comme étant d'origine marocaine, appelant les institutions européennes à se conformer aux décisions de justice et à assurer le respect du droit international. ■

Éditorial

L'EXPRESS

CYNISME

PAR MAHDI B.

Des dizaines de milliers de Marocains – plus de 60.000 selon les estimations –, principalement des jeunes, sont entrés à la nage, entre mercredi et vendredi, dans l'enclave espagnole de Ceuta, située à moins d'un kilomètre de la ville marocaine de Fnideq, plaque tournante connue des réseaux de trafic de drogue. Pour le gouvernement espagnol, cette ruée vers le territoire européen constitue un sérieux test pour sa politique migratoire, jugée plus souple et plus humaine que celle de plusieurs autres États de l'espace Schengen, notamment la France, qui mène une politique d'expulsions beaucoup plus stricte, y compris à l'encontre de certains étrangers régulièrement établis. Mais face à ce qui est perçu, dans plusieurs capitales, comme une pression politique manifeste exercée par Rabat sur le gouvernement de Pedro Sánchez, Madrid a rapidement réagi. Les plus hautes autorités espagnoles ont déployé un important dispositif policier afin d'endiguer ce phénomène de pression migratoire, que certains qualifient de chantage à l'immigration clandestine exercé par le Makhzen chaque fois que la question du Sahara occidental est remise sur la table des organisations internationales, notamment des Nations unies. Les événements survenus ce week-end dans le nord du Maroc trouveraient également leur origine dans une décision rendue, en juillet dernier, par la Cour suprême espagnole. Celle-ci avait estimé que les migrants interceptés en mer – principalement des ressortissants subsahariens tentant de rejoindre Ceuta ou Melilla – ne pouvaient être renvoyés sommairement vers le Maroc. Cette décision suffit-elle à expliquer la ruée de milliers de Marocains vers Ceuta ? Et pourquoi Ceuta plutôt que Melilla ? La réponse tient en partie à la configuration des lieux. La seconde enclave espagnole est beaucoup plus difficile d'accès, protégée par des barrières métalliques de plus de six mètres de hauteur et par un dispositif de sécurité particulièrement renforcé. L'Espagne a réagi rapidement en mobilisant d'importants moyens pour contenir le phénomène. Pour autant, la réaction des partenaires européens n'a été ni pleinement solidaire ni à la hauteur d'un phénomène récurrent que Madrid estime subir à chaque période de tension politique avec Rabat. Certes, la décision de la Cour suprême espagnole a pu renforcer les arguments des candidats à l'immigration clandestine. Mais pourquoi, cette fois-ci, seuls des Marocains ont-ils franchi massivement la frontière de l'espace Schengen alors que des milliers de migrants subsahariens vivent depuis des mois dans des conditions précaires, régulièrement dénoncées par des ONG comme Amnesty International et Human Rights Watch, dans les forêts proches de Nador, en attendant de tenter de rejoindre Melilla ? Pourquoi, surtout, les forces de sécurité marocaines ne sont-elles pas intervenues pour empêcher cette vague de départs de jeunes Marocains vers l'Espagne, et donc vers l'Europe ? La récente visite à Alger du chef du gouvernement espagnol, le socialiste Pedro Sánchez, ainsi que la réactivation du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en octobre 2002 entre l'Algérie et l'Espagne, auraient fortement irrité Rabat, préoccupé par ce rapprochement intervenu après plusieurs années de tensions entre les deux pays. Les accords conclus, notamment dans le domaine énergétique, lors de la visite de Pedro Sánchez à Alger le 20 juillet dernier, auraient provoqué un véritable séisme politique aussi bien au Maroc que dans certaines capitales européennes. Selon cette lecture, Rabat chercherait à exercer une pression sur Madrid afin de limiter son rapprochement avec Alger et de freiner le développement d'une coopération jugée stratégique. À cela s'ajoute la question du Sahara occidental. L'évolution de la position espagnole sur ce dossier, que certains jugent plus réaliste et pragmatique, continue d'alimenter les tensions avec Rabat autour de ce territoire considéré par l'ONU comme un territoire non autonome. Selon cette analyse, plusieurs facteurs se combinent dans cette nouvelle crise entre le Maroc et l'Espagne. L'immigration clandestine serait devenue, aux yeux de ses détracteurs, un instrument de pression politique utilisé par le Makhzen dans ses relations avec Madrid. Entre 2018 et 2026, au moins quatre épisodes de pression migratoire de grande ampleur auraient ainsi été enregistrés à Ceuta, à des moments particulièrement sensibles des relations hispano-marocaines. Parmi eux figure notamment l'épisode de 2020, intervenu à l'occasion de la visite annoncée du roi d'Espagne et de la reine à Melilla.

Le parc des TPE progresse de 33 % en quatre mois Le paiement électronique gagne du terrain

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) a franchi une étape importante dans le développement du paiement électronique en obtenant l'agrément officiel du Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique). Cette certification lui permet désormais d'assurer l'installation et la maintenance de l'ensemble des terminaux de paiement électronique (TPE) déployés en Algérie, quelle que soit leur marque, alors qu'elle intervenait jusque-là uniquement sur les équipements qu'elle fabriquait. Cette reconnaissance renforce le rôle de l'ENIE dans la stratégie nationale de généralisation des paiements électroniques. Lors de la dernière Foire de la production nationale, l'entreprise a d'ailleurs présenté une nouvelle génération de TPE fabriqués localement à Sidi Bel-Abbès, compatibles avec les standards internationaux. L'usine dispose aujourd'hui d'une capacité de production de plus de 100 000 terminaux par mois, pouvant atteindre 150 000 unités mensuelles. Cette montée en puissance intervient dans un contexte d'accélération du déploiement des TPE. Selon le GIE Monétique, le parc national dépassait 112 000 terminaux à fin avril 2026, contre 78 774 à la fin de 2025, soit une progression de 33 % en seulement quatre mois. Pour la première fois, le million de transactions mensuelles de paiement de proximité a également été dépassé, traduisant une adoption croissante des paiements électroniques par les commerçants et les consommateurs. Malgré cette dynamique, les marges de progression restent importantes. Avec plus de 1,65 million d'opérateurs économiques inscrits au registre du commerce, le taux d'équipement en TPE demeure limité à environ 5 %. Les pouvoirs publics poursuivent ainsi leurs efforts pour accélérer la diffusion de la monétique à travers des incitations fiscales, le soutien au montage local des équipements et des actions de sensibilisation destinées à favoriser le paiement électronique au détriment de l'usage des espèces. Les indicateurs enregistrés depuis le début de l'année confirment toutefois que la transition vers une économie davantage numérisée est désormais engagée. **R. E.**

PLUS DE 53 GROUPES INTERNATIONAUX DÉJÀ INSCRITS À LA DATA ROOM Le Bid Round 2026 dépasse toutes les attentes

L'Algérie suscite un intérêt croissant des compagnies pétrolières internationales en quête de nouvelles opportunités de croissance en dehors des zones de tensions géopolitiques.

Deux mois seulement après l'ouverture officielle de la Data Room, plus de 53 groupes internationaux se sont déjà inscrits pour consulter les données techniques relatives aux sept périmètres proposés dans le cadre du Bid Round 2026. Ce chiffre illustre l'attractivité retrouvée du marché algérien des hydrocarbures, portée à la fois par un contexte international favorable, les réformes engagées pour moderniser le cadre d'investissement et les nouvelles méthodes de préparation de l'appel à la concurrence. Au-delà des réformes introduites pour renforcer la transparence et l'attractivité du secteur, le calendrier du lancement de cet appel d'offres apparaît particulièrement opportun. Dans un contexte marqué par la recherche de nouveaux actifs hors des zones de conflit, l'Algérie offre un environnement stable ainsi qu'un potentiel géologique important. Les sept blocs proposés renfermeraient près de deux milliards de barils équivalent pétrole de ressources récupérables et présentent l'avantage d'être situés à proximité d'infrastructures de production déjà en exploitation, un atout majeur pour les investisseurs.

Un indicateur de confiance

Le nombre de groupes inscrits sur la plateforme d'ALNAFT constitue un signal particulièrement encourageant. Ces compagnies sont considé-



rées comme de potentiels investisseurs dans l'amont pétrolier et gazier, d'autant qu'elles ont été associées, à travers le mécanisme inédit du « Nomination Process », au choix des sept blocs proposés à la concurrence. À quelques mois de la remise des offres, prévue en novembre, puis de l'attribution des licences en janvier prochain, cet engouement reflète les efforts consentis par les pouvoirs publics pour moderniser le cadre régle-

mentaire, digitaliser les procédures et renforcer la transparence dans l'attribution des permis. À ces réformes s'ajoute le potentiel encore largement sous-exploré du domaine minier national. Répartis entre Ouargla, Illizi, Tougourt et El Bayadh, les sept périmètres couvrent les principaux bassins pétroliers et gaziers du pays. Certains renferment déjà des découvertes identifiées, tandis que d'autres offrent un fort potentiel d'exploration

susceptible de déboucher sur de nouvelles réserves de pétrole et de gaz. Les compagnies disposent encore de plusieurs mois pour analyser les données techniques avant le dépôt de leurs offres. Si cette dynamique se confirme jusqu'à la clôture du processus, le Bid Round 2026 pourrait enregistrer un nombre de candidatures supérieur à celui du précédent appel d'offres et ouvrir une nouvelle phase de développement de l'amont pétrolier et gazier algérien.

Les majors déjà au rendez-vous

Si ALNAFT n'a pas dévoilé l'identité des groupes ayant accédé à la Data Room, plusieurs grandes compagnies ont déjà affiché leur intérêt pour les nouveaux projets proposés en Algérie. Parmi elles figure BP, qui envisage un retour sur le marché algérien après son retrait en 2024. Le groupe norvégien Equinor a, lui aussi, réaffirmé récemment son intérêt pour le potentiel algérien et son intention de renforcer son partenariat avec Sonatrach à travers de nouveaux projets. Lors du lancement officiel du Bid Round 2026, en avril dernier, plusieurs des plus grands groupes mondiaux des hydrocarbures avaient d'ailleurs fait le déplacement à Alger, confirmant que l'appel d'offres algérien est désormais suivi de près par les principaux acteurs internationaux du secteur. **Y. R.**

PLUS DE 3 000 KILOMÈTRES DE TRANSFERTS D'EAU EN PRÉPARATION Le pari de la sécurité hydrique

Les grands projets nationaux de transfert d'eau « Sud-Sud » et « Sud-Hauts Plateaux » franchissent une nouvelle étape. Présidant une réunion de suivi consacrée à l'avancement des études techniques, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a appelé à finaliser les procédures administratives et techniques afin d'engager rapidement la phase de réalisation de ces infrastructures, appelées à transformer durablement la carte hydraulique du pays. Selon un communiqué du ministère, les différentes études sont désormais dans leur phase finale, ouvrant la voie au lancement effectif de projets destinés à renforcer la sécurité hydrique, assurer un approvisionnement durable en eau potable et accompagner le développement économique, industriel et agricole dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux. Le projet stratégique « Sud-Sud » s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à répondre durablement aux besoins en eau potable des wilayas du Sud. Il prévoit la réalisation de six stations de pompage, sept grands réservoirs ainsi que la mise en place de systèmes intelligents de contrôle et de gestion à distance destinés à optimiser l'exploitation des ouvrages et à garantir la continuité du service public. À cette occasion, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)

a présenté les résultats de l'étude portant sur le transfert quotidien de 160 000 m³ d'eaux souterraines depuis le champ de captage d'Aougrouit, dans la wilaya de Timimoun. Le projet repose sur une conduite principale d'environ 1 300 kilomètres, complétée par près de 600 kilomètres de réseaux de collecte, traversant les wilayas de Béni Abbès et Bécharr jusqu'à Tindouf, notamment la région stratégique de Gara Djebilet. Le ministre a qualifié ce projet de véritable levier de développement pour le Sud-Ouest. Au-delà de l'alimentation en eau potable, il devra soutenir l'exploitation et la transformation du minerai de fer de Gara Djebilet, accompagner l'essor de l'agriculture saharienne, favoriser les grands investissements agricoles, soutenir l'expansion urbaine et renforcer l'interconnexion des réseaux hydrauliques dans cette partie du pays.

Trois grands corridors pour alimenter les Hauts Plateaux

Le projet « Sud-Hauts Plateaux » repose, quant à lui, sur trois grands corridors de transfert destinés à sécuriser durablement l'approvisionnement en eau de plusieurs wilayas. Le corridor Ouest, confié à l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), prévoit l'acheminement de l'eau depuis le champ de captage de Béni Ounif, dans la wilaya de Bécharr,



vers les wilayas de Bécharr, Aïn Sefra, Mécheria, Naâma et Saïda. L'infrastructure comprendra une conduite principale de 430 kilomètres, 60 puits, quatre stations de pompage et huit réservoirs. Le corridor Est, également piloté par l'ANBT, assurera le transfert des eaux souterraines depuis le champ de captage de Zelfana, dans la wilaya de Ghardaïa, vers M'sila, Bou Saâda, Biskra et Batna. Le projet comprend une conduite de 850 kilomètres, 12 stations de pompage, cinq stations de reprise et 23 réservoirs. La troisième étude porte sur un transfert Sud-Nord, placé sous la supervision de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID). Elle prévoit le transfert d'eau potable à partir du champ de captage d'Oued Djedi, dans la wilaya de Djelfa, avec un débit de 3,8 m³ par seconde, à travers une conduite principale de 560

kilomètres destinée à alimenter les wilayas de Djelfa, Aïn Oussara, Tiaret et M'sila. Le projet comprend également des stations de pompage, des forages et des infrastructures de stockage. Au terme de la réunion, Lounès Bouzegza a insisté sur la portée stratégique de ces projets, qui s'inscrivent dans la vision nationale visant à consolider durablement la sécurité hydrique, réduire les disparités régionales et accompagner le développement économique à travers l'ensemble du territoire. Le ministre a appelé les différents organismes concernés à achever les dernières procédures techniques et administratives dans les délais impartis afin de permettre le lancement de ces projets structurants, appelés à constituer l'une des principales infrastructures hydrauliques nationales des prochaines décennies. ■

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS NATIONAL DE RECRUTEMENT

Saadaoui exige de finaliser la vérification administrative avant mardi midi

Après avoir dévoilé le calendrier de la rentrée scolaire, le ministre de l'Education Mohamed Seghir Saadaoui a exhorté hier des directeurs de l'Education de finaliser le processus de vérification administrative lié au concours de recrutement d'ici mardi midi afin de proclamer les résultats au niveau national dans les meilleurs délais.

PAR MERIEM KACI

Lors d'une conférence nationale tenue par visioconférence consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée scolaire (2026-2027), le ministre a confirmé que les opérations de recrutement actuelles répondent précisément aux besoins réel du secteur assurant ainsi la prise en charge de tous les postes pédagogiques vacants. Qualifiant la finalisation du concours de « priorité absolue » pour affiner la carte éducative, M. Saadaoui a donné une instruction ferme aux directeurs de l'éducation pour lever toutes les réserves administratives d'ici mardi midi. Une mobilisation générale des services est exigée pour permettre la publication rapide des résultats nationaux. Par ailleurs, il a indiqué dans un autre contexte que les résultats liés aux examens professionnels seront annoncés « très prochainement », après la finalisation des procédures réglementaires. Il a appelé à « suivre les répercussions des résultats du concours sur le mouvement des ressources humaines, afin d'arrêter la liste des postes vacants et d'identifier les besoins réels à combler », soulignant que « le succès de cette opération exige une coordination continue entre les services centraux et les directions de l'éducation, ainsi qu'un suivi rigoureux des différentes données liées à la régulation de la carte humaine et éducative », précise le communiqué. Dans le même ordre d'idées, le mi-

nistre a souligné l'engagement du secteur de l'éducation en faveur d'une « préparation minutieuse de la rentrée scolaire prévue le dimanche 6 septembre 2026, conformément au calendrier de la rentrée sociale fixé par les hautes autorités du pays », insistant sur l'urgence de mobiliser tous les services centraux et déconcentrés, et de finaliser les différentes dispositions organisationnelles, pédagogiques et logistiques dans les délais impartis, « afin de garantir un démarrage effectif et ordonné des cours et d'offrir des conditions adéquates pour l'accueil des élèves ».

Il a également réaffirmé l'importance de finaliser les préparatifs liés à l'organisation pédagogique et d'assurer la préparation des établissements scolaires, notamment en ce qui concerne la restauration scolaire, la bonne préparation de la semaine de la santé scolaire et la mise à disposition de conditions de scolarisation « adéquates et sûres ».

Filière informatique : précision de la planification et de l'encadrement pédagogique

Le ministère de l'Education a levé le voile sur le calendrier de la rentrée scolaire 2026/2027. La reprise du personnel administratif aura lieu le 23 août, suivi de celle des enseignants le 30 août, alors que les élèves des trois cycles feront quant à eux le retour en classes le 6 septembre, a annoncé le ministère dans un communiqué rendu public. Le minis-

tère a annoncé en parallèle un recensement sur les matières fondamentales de l'enseignement secondaire. En prévision de la rentrée, le ministre est revenu sur les nouvelles dispositions pédagogiques prévues dès la prochaine rentrée scolaire, notamment l'introduction de l'informatique dans certaines filières des 2e et 3e années secondaires. Une mesure qui « exige à ses yeux, « un ajustement précis de l'organisation pédagogique, en particulier de l'encadrement pédagogique », a-t-il affirmé.

Le département de M. Saadaoui a en effet, arrêté un ensemble de dispositions pédagogiques afin de « rehausser la qualité de l'enseignement et d'assurer une meilleure formation aux élèves ». Lors d'une conférence tenue jeudi au siège du ministère, M. Saadaoui a précisé que ces dispositions touchent les trois paliers d'enseignement, notamment l'enseignement secondaire, à travers le réaménagement de certaines matières, en vue de mieux répondre aux exigences d'apprentissage et aux spécificités des filières. Dans ce cadre, le ministre a affirmé qu'aucune matière ne sera supprimée et que l'élève continuera à étudier toutes les matières précédemment dispensées, ajoutant que « le système du tronc commun sera maintenu », avec « l'élargissement du volume horaire des matières fondamentales dans chaque filière en classes terminales. Il estime qu'une meilleure concentration sur les matières de base de chaque filière « permettra aux élèves



d'approfondir leurs compétences essentielles » et de « renforcer les applications pratiques, et de mieux soutenir leur spécialité future au niveau universitaire. S'agissant des matières non fondamentales dans chaque filière, qui ne déterminent pas l'orientation universitaire de l'élève, elles relèvent de « l'acquisition des connaissances et sont programmées en première et deuxième années, ce qui permettra aux élèves de terminale de consacrer plus de temps aux matières essentielles », a-t-il précisé.

Concernant l'examen du baccalauréat, le ministre a assuré que « l'épreuve portera sur l'ensemble des matières dispensées en 3e année secondaire », expliquant que son département focalise sur « l'approfondissement de la formation dans les connaissances scientifiques et techniques tout en préservant l'identité nationale ».

Au niveau du cycle primaire, les programmes ont été allégés et le contenu de certaines matières révisé en vue d'y intégrer de nouvelles connaissances. L'enseignement de l'anglais a également été renforcé en tant que langue internationale englobant l'ensemble des domaines, avec son introduction dès la troisième année primaire, tandis que l'enseignement du français sera dispensé à partir de la quatrième année primaire, avec l'anglais. A ce propos, M. Saadaoui a indiqué que la demi-heure du volume horaire auparavant allouée au français en troisième année primaire sera réaffectée à l'enseignement des mathématiques. S'agissant du cycle moyen, aucun changement majeur n'est prévu, à l'exception du renforcement de l'enseignement de l'anglais à travers l'augmentation de son volume horaire et la revalorisation de son coefficient. ■

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

10 nouvelles résidences réceptionnées à la prochaine rentrée universitaire

Le système des œuvres universitaires sera renforcé, à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, par la réception de 10 nouvelles résidences avec une capacité d'accueil de 17.000 lits, a indiqué dans une déclaration à l'APS Adel Mezough, directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU). Ainsi, la capacité d'accueil atteindra 630.202 lits, soit un excédent estimé à 190.120 lits, étant donné que 440.082 étudiants sont actuellement hébergés au niveau de 467 résidences universitaires à travers le territoire national, ce qui contribuera à l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et à la garantie d'un meilleur confort au sein des cités universitaires, en leur permettant de se consacrer pleinement à leurs études. A ce propos, M. Mezough a fait savoir que les services de l'ONOU poursuivent les opérations de réhabilitation des résidences universitaires, précisant que 2.058 pavillons avaient été rénovés, tandis que 1.200 autres seront réhabilités au cours des deux prochaines années, en vue de mo-

derniser le système actuel de l'hébergement universitaire. Afin d'accélérer les travaux de réhabilitation, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a accordé des prérogatives élargies aux recteurs d'université concernant le secteur des œuvres universitaires, leur permettant d'exercer un contrôle direct sur les travaux réalisés au niveau des résidences universitaires relevant de leur tutelle. Concernant la restauration universitaire, M. Mezough a indiqué que l'ONOU a contracté directement avec des entreprises économiques publiques à des prix fixes pour une durée de cinq (5) ans, ce qui a permis de réduire la facture de la restauration de 21 milliards de DA en 2025 à 18 milliards de DA en 2026, malgré l'accueil de 50.000 étudiants supplémentaires. Cela a été rendu possible, a-t-il dit, grâce au système de réservation préalable des repas via la plateforme « Progres » et le portefeuille électronique « Wallet ». Dans le même contexte, il a souligné que le parc de transport universitai-

re compte 6.326 bus, renforcé par l'application « MyBus » pour le suivi des bus via GPS, ainsi que la fonctionnalité « MyBus Control » pour la confirmation des données du trajet via le scan du code QR. Le responsable a expliqué que la restructuration du plan d'hébergement, basée sur le principe de loger l'étudiant dans la résidence la plus proche de son lieu d'étude, a permis de réduire le nombre de bus utilisés dans la capitale dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses. Il a en outre précisé que le transport ferroviaire couvre 15.496 abonnés via le train et 72.053 abonnés via le métro et le tramway, en sus d'une convention avec la compagnie aérienne Air Algérie pour le transport de 3.379 étudiants du sud du pays. S'agissant du versement de la bourse universitaire, elle est désormais entièrement digitalisée via la plateforme « Emina » au sein du système « Progres », a fait savoir M. Mezough, soulignant que l'interconnexion avec Algérie Poste a permis de réguler les comptes postaux dédiés au versement de la bourse.

Il a également rappelé que la démarche « zéro papier » concerne aussi les plateformes d'hébergement, de restauration et de transport, précisant que l'objectif est de permettre à l'étudiant de bénéficier à distance des différents services qui lui sont proposés, ce qui lui garantit davantage de confort et lui permet de se consacrer pleinement à ses études. M. Mezough a également évoqué la mise en place de commissions chargées du suivi des préparatifs de la prochaine rentrée universitaire, en concrétisation de l'orientation du secteur de l'enseignement supérieur vers une administration intelligente, notamment en ce qui concerne le développement des services universitaires. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de soutenir les clubs scientifiques et culturels ainsi que les associations sportives au sein des résidences universitaires, dans le cadre de l'animation de la vie estudiantine et de l'encouragement des campagnes de sensibilisation visant à protéger les étudiants contre les fléaux sociaux. ■

Inscriptions universitaires

97 % des nouveaux bacheliers ont obtenu l'un de leurs choix exprimés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a annoncé, jeudi, que 97 % des nouveaux bacheliers ont obtenu l'un des choix exprimés. Lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère et consacrée à la présentation des résultats d'orientation des bacheliers (session 2026), le ministre a précisé que le nombre d'étudiants orientés s'élève à 391.018 sur un total de 403.119 étudiants inscrits sur la plateforme numérique. Concernant les étudiants n'ayant pas obtenu leurs choix, qui représentent un taux de 3%, une seconde chance leur a été accordée pour se réinscrire à travers une opération entamée vendredi et qui prend fin aujourd'hui.

SÉCURITÉ SOCIALE DES NON-SALARIÉS

Le Gouvernement introduit un régime spécifique pour les **auto-entrepreneurs**

Les règles de la sécurité sociale des personnes non salariées exerçant une activité pour leur propre compte ont été modifiées. Cette révision s'inscrit dans une démarche visant à adapter le système de cotisation à l'évolution des différentes formes d'activités indépendantes, tout en renforçant l'équité entre les assurés et en encourageant l'auto-entrepreneuriat.



FATIHA A.

Le nouveau texte, publié dans le numéro 53 du journal officiel, apporte plusieurs ajustements importants concernant le calcul de l'assiette annuelle des cotisations sociales, les modalités de déclaration des revenus, les mécanismes de contrôle ainsi que le régime applicable aux auto-entrepreneurs. L'une des principales nouveautés concerne les travailleurs indépendants exerçant plusieurs activités non salariées. Désormais, l'assiette annuelle de cotisation sera déterminée sur la base de l'ensemble des revenus d'exploitation réalisés au cours de l'exercice précédent. Toutefois, le décret précise que la cotisation correspondant à chaque activité, prise individuellement, ne pourra être inférieure au minimum légal fixé par les dispositions en vigueur. Cette mesure vise à mieux prendre en compte la réalité économique des travailleurs polyvalents tout en garantissant un niveau minimal de contribution au système national de sécurité sociale. Le texte rappelle que l'assiette de cotisation ne pourra être inférieure au montant annuel du Salaire national minimum garanti (SNMG). À l'inverse, elle ne pourra dépasser vingt fois le montant annuel de ce salaire, maintenant ainsi un plafond destiné à préserver l'équilibre financier du régime. Le taux global de cotisation demeure fixé à 15 % de l'assiette retenue. Il est réparti équitablement entre les deux principales branches de la protection sociale : 7,5 % au titre des assurances sociales ; 7,5 % au titre de la retraite.

Cette répartition permet de garantir à la fois la couverture sociale des travailleurs indépendants et leurs futurs droits à pension. Le décret renforce également les mécanismes destinés à lutter contre les retards ou l'absence de déclaration des revenus. Ainsi, lorsqu'un travailleur indépendant ne déclare pas son assiette de cotisation dans les délais réglementaires, ou lorsque ni le revenu d'exploitation ni le chiffre d'affaires fiscal ne peuvent être établis, l'organisme de sécurité sociale compétent pourra fixer provisoirement la cotisation sur la base de celle de l'année précédente, majorée de 5 %. Cette majoration sera définitivement acquise à l'organisme de sécurité sociale, ce qui constitue une incitation supplémentaire au respect des obligations déclaratives. Le nouveau dispositif accorde également davantage de prérogatives aux organismes de sécurité sociale, qui pourront procéder à des réévaluations ou à des redressements de l'assiette de cotisation. Ces opérations pourront s'appuyer aussi bien sur les déclarations effectuées par le travailleur indépendant que sur des éléments comparatifs provenant d'autres assujettis exerçant la même activité. L'objectif est de limiter les sous-déclarations et d'assurer une plus grande équité entre les cotisants. Pour les personnes qui démarrent une activité indépendante, le décret maintient un régime particulier. Durant la première année d'exercice, l'assiette annuelle de cotisation sera fixée au montant annuel du SNMG. En revanche, à partir de la troisième année d'activité, la cotisation annuelle ne pourra être inférieure à la cotisation moyenne acquittée, l'année précédente, par les professionnels

exerçant la même activité dans la même wilaya. Cette cotisation moyenne sera déterminée par arrêté du ministre chargé de la Sécurité sociale, sur proposition de l'organisme compétent, et pourra être révisée lorsque les conditions économiques l'exigeront. La principale innovation du décret concerne l'introduction d'une mesure exceptionnelle destinée à soutenir le développement de l'auto-entrepreneuriat. Le texte prévoit que les auto-entrepreneurs pourront désormais choisir entre deux options pour s'acquitter de leurs cotisations sociales : verser une cotisation annuelle forfaitaire de 24.000 dinars ; ou opter pour le régime de calcul classique prévu par le décret, basé sur l'assiette de leurs revenus. Cette souplesse vise à alléger les charges sociales des auto-entrepreneurs, notamment durant les premières années de lancement de leur activité, tout en facilitant leur intégration dans le système de protection sociale. À travers ces nouvelles dispositions, les pouvoirs publics cherchent à moderniser le régime de sécurité sociale applicable aux personnes exerçant une activité pour leur propre compte. La réforme ambitionne d'améliorer le recouvrement des cotisations, de renforcer la transparence des déclarations et d'adapter les règles aux nouvelles formes d'entrepreneuriat. En instaurant un régime plus souple pour les auto-entrepreneurs tout en consolidant les mécanismes de contrôle et de calcul des cotisations, le gouvernement entend favoriser l'inclusion sociale des travailleurs indépendants, soutenir la formalisation de l'économie et renforcer la pérennité financière du système national de sécurité sociale.

FINANCES

Les banques sommées de faciliter l'accès des ménages aux services bancaires

La banque d'Algérie a adressé une note aux banques et établissements financiers leur enjoignant de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faciliter l'accès des ménages aux produits et services bancaires, dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière, selon l'APS.

Emise par la Direction générale du Crédit et de la Réglementation bancaire, la note n° 03, datée du mercredi 29 juillet 2026, vise à renforcer l'accès des ménages aux produits et services bancaires et à contribuer au développement de l'inclusion financière, en imposant aux banques et établissements financiers d'assurer une prise en charge diligente et adaptée des besoins de leur clientèle.

A ce titre, les banques et établissements financiers sont notamment tenus de simplifier les procédures d'accès à l'ensemble des produits et services bancaires et de réduire les délais de traitement des demandes. Ils devront également assurer une prise en charge diligente des demandes, notamment en matière d'ouverture de comptes bancaires, de services de paiement et de services monétaires, d'accès au financement, ainsi que de produits d'épargne, y compris ceux relevant de la finance islamique. La note prévoit en outre le développement d'une offre diversifiée de produits et services bancaires adaptée aux besoins des ménages, le renforcement de la couverture géographique de cette offre par le développement du réseau d'agences et des canaux numériques dans une logique de complémentarité, ainsi que l'amélioration de l'accessibilité des produits et services bancaires aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et aux autres catégories de clientèle nécessitant des modalités de prise en charge adaptées. Les banques et établissements financiers sont également appelés à renforcer l'information, le conseil et l'accompagnement de leur clientèle afin d'améliorer sa connaissance des produits et services bancaires et d'en favoriser une utilisation accrue. La Banque d'Algérie a fixé au 30 septembre 2026 la date limite pour la mise en œuvre effective de ces dispositions au niveau de l'ensemble du réseau des banques et établissements financiers, qui devront également en assurer le suivi régulier et déployer les actions appropriées pour atteindre les objectifs fixés.

R.E.

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2025

Le CNRC prolonge le délai de jusqu'au 30 septembre 2026

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a annoncé la prolongation du délai légal de dépôt des comptes sociaux relatifs à l'exercice financier 2025. Cette mesure concerne l'ensemble des opérateurs économiques soumis à cette obligation. Dans un communiqué, le CNRC précise que les entreprises concernées disposent désormais d'un délai supplémentaire, fixé au 30 septembre 2026, pour effectuer le dépôt de leurs comptes sociaux conformément à la réglementation en vigueur. Le Centre rappelle également que cette formalité peut être accomplie à distance via la plateforme électronique dédiée, permettant aux opérateurs économiques d'effectuer leurs démarches en ligne dans des conditions simplifiées.

Enfin, le CNRC invite les opérateurs ayant besoin d'informations complémentaires ou d'un accompagnement à se rapprocher de ses antennes locales ou à prendre contact avec ses canaux officiels de communication.

F.A.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La Foire de **Canton** au cœur d'une journée de promotion à Alger

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a organisé, en partenariat avec le China Foreign Trade Centre et l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie, une journée d'information et de promotion consacrée à la 140^e édition de la Foire de Canton. Selon un communiqué de la CACI, cette rencontre a réuni des représentants de l'ambassade de Chine en Algérie, du China Foreign Trade Centre, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, ainsi qu'un grand nombre d'opérateurs économiques, de représentants d'organisations patronales, d'entreprises algériennes et de professionnels des médias. Cette journée d'information avait pour objectif de mettre en lumière l'importance de la Foire de Canton, considérée comme l'un des plus grands salons commerciaux internatio-

naux, et de présenter les opportunités qu'elle offre aux entreprises algériennes pour développer leurs partenariats commerciaux, conquérir de nouveaux marchés et renforcer la présence des produits algériens sur le marché chinois ainsi que sur les marchés internationaux. Le programme a également comporté plusieurs présentations portant sur la 140^e édition de la Foire de Canton, les modalités de participation, les principaux secteurs économiques concernés, ainsi que les dernières évolutions des perspectives de coopération commerciale entre l'Algérie et la Chine, dans un contexte marqué par le développement continu de relations économiques entre les deux pays. À cette occasion, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie a réaffirmé son engagement à accompagner les opérateurs économiques algériens et à

mettre à leur disposition l'ensemble des services susceptibles de faciliter leur accès aux marchés extérieurs. Cet accompagnement passe notamment par l'organisation d'actions de promotion et d'information, ainsi que par la délivrance de certificats d'origine, contribuant ainsi au renforcement des exportations nationales et à une meilleure exploitation des avantages commerciaux disponibles. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à consolider la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Chine, tout en encourageant les entreprises algériennes à tirer parti des opportunités offertes par les marchés internationaux, afin de soutenir le développement économique et de dynamiser les échanges commerciaux entre les deux pays.

F.A.

AU PREMIER SEMESTRE 2026

La NESDA poursuit son soutien à la création de microentreprises

FATIHA A.

Selon les statistiques publiées, jeudi, par la NESDA, 79,1 % des projets financés durant les six premiers mois de l'année concernent la création de nouvelles microentreprises, tandis que 20,9 % des financements ont été consacrés à des projets d'extension d'activités existantes. Ces résultats traduisent une orientation marquée vers l'encouragement des nouveaux entrepreneurs, tout en soutenant les entreprises déjà en activité souhaitant développer leurs capacités. L'analyse sectorielle des projets financés révèle une répartition diversifiée des investissements. Les professions libérales arrivent en tête avec 31,2 % des projets financés, confirmant l'intérêt croissant des jeunes porteurs de projets pour les activités de conseil, d'expertise et de prestations intellectuelles. Le secteur industriel occupe la deuxième position avec 28,9 %, illustrant les efforts déployés pour renforcer le tissu productif national et encourager la transformation industrielle. Les services représentent 14,3 % des projets financés, juste devant le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui totalise 14,1 %. Le secteur agricole, considéré comme stratégique pour la sécurité alimentaire et le développement rural, bénéficie de 7,3 % des financements, tandis que les autres secteurs regroupent 4,2 % des projets soutenus. Les statistiques de la NESDA mettent également en lumière la répartition des bénéficiaires selon le genre. Les hommes demeurent majoritaires avec 66,4 % des projets financés, contre 33,6 % attribués aux femmes. Cette proportion témoigne d'une présence féminine significative dans l'entrepreneuriat, même si des marges de progression demeurent pour renforcer davantage l'accès des femmes aux dispositifs d'accompagnement et de financement. À travers ces résultats, la NESDA confirme sa contribution à la politique nationale de soutien à l'investissement et à la création d'emplois. En privilégiant la création de nouvelles entreprises tout en accompagnant

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) continue de jouer un rôle majeur dans la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie. Les chiffres du premier semestre 2026 mettent en évidence une forte dynamique en faveur de la création de microentreprises, ainsi qu'une diversification des projets financés à travers plusieurs secteurs économiques.



l'extension des activités existantes, l'agence participe au développement du tissu économique national, à la diversification des secteurs productifs et à l'encouragement de l'esprit entrepreneurial, notamment chez les jeunes. Les chiffres du premier semestre 2026 reflètent ainsi une dynamique favorable à l'émergence de nouvelles initiatives économiques, avec une répartition équilibrée des financements entre les principaux secteurs d'activité et une implication croissante des femmes dans le paysage entrepreneurial algérien. Notons que la NESDA poursuit, en 2026, sa transformation en consolidant son rôle d'acteur central dans la promotion de l'entrepreneuriat, la création de richesse et le développement des micro-entreprises en Algérie. À travers de nouveaux mécanismes d'accompagnement, des partenariats stratégiques et une accélération de sa transition numérique, l'agence affirme son ambition de contribuer activement à la diversification de l'économie nationale. Pour l'exercice 2026, la NESDA s'est fixé pour objectif d'accompagner la créa-

tion et le développement de 10 000 micro-entreprises. Cette démarche s'inscrit dans la nouvelle stratégie nationale visant à favoriser un entrepreneuriat durable, fondé sur des projets économiquement viables plutôt que sur une logique d'aide sociale. L'accompagnement proposé couvre l'ensemble du parcours entrepreneurial, depuis la maturation de l'idée jusqu'au lancement effectif de l'activité, en passant par la formation, le montage financier et le suivi post-crédation. La NESDA a également renforcé sa politique de partenariat avec les grandes entreprises publiques et privées afin d'intégrer davantage les micro-entreprises dans les chaînes de valeur nationales. L'objectif consiste à favoriser la sous-traitance, à améliorer l'accès aux marchés et à permettre aux jeunes entreprises de devenir de véritables partenaires des grands groupes industriels. À ce titre, l'agence prévoit de faciliter la conclusion de plusieurs centaines de conventions de sous-traitance entre micro-entreprises et opérateurs économiques.

HYDROCARBURES

Sonatrach mise sur un partenariat stratégique avec le groupe Souakri

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente avec le groupe «Souakri», visant à renforcer la coopération industrielle et le transfert de technologie, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Le mémorandum d'entente a été signé, au siège du ministère, par le vice PDG de la Sonatrach en charge du Business Développement et du Marketing, Ferhat Ounoughi, et le président du Conseil d'administration du groupe «Souakri», Abdenour Souakri, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, en présence du PDG de la Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, ainsi que de plusieurs cadres du ministère, de la Sonatrach et de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), rapporte l'APS. Ce mémorandum d'entente a pour objectif de définir les domaines de coopération industrielle et technique entre les deux parties, notamment dans les projets de fabrication de membranes d'osmose inverse, de production de formaldéhyde, de valorisation des déchets industriels, ainsi que de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS). Il prévoit, entre autres, l'échange des informations et des données techniques, commerciales et juridiques nécessaires à la réalisation d'études conjointes et à l'évaluation de la faisabilité technique et économique des projets proposés, en prélude au passage aux phases de mise en œuvre, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, précise-t-on de même source. Dans ce cadre, les deux parties ont souligné leur «détermination à poursuivre la coordination et l'action commune en vue de concrétiser des projets industriels innovants contribuant au développement du tissu industriel national, au ren-

forcement de la souveraineté industrielle et technologique, ainsi qu'à l'appui du processus de transformation économique engagé par l'Algérie, à travers l'encouragement de l'investissement productif, le transfert du savoir et la création d'une valeur ajoutée locale durable». La cérémonie de signature s'est déroulée à l'issue de l'audience qu'a accordée M. Arkab à une délégation du groupe «Souakri», conduite par son PDG, lors de laquelle les deux parties «ont examiné les perspectives de développement des relations de coopération et de partenariat entre les groupes Sonatrach et Souakri, notamment dans les domaines industriels à forte valeur ajoutée». Cela s'inscrit «en droite ligne avec les orientations nationales visant à promouvoir le contenu local, à localiser les industries stratégiques et à renforcer l'intégration industrielle, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tendant à bâtir une économie productive fondée sur le transfert de technologie et le développement de l'industrie nationale». Dans ce cadre, les responsables du groupe «Souakri» ont présenté plusieurs projets d'investissement proposés, avec à leur tête le projet de création, en Algérie, d'une unité industrielle destinée à la production de membranes d'osmose inverse utilisées dans les stations de dessalement d'eau de mer. Ces membranes représentent l'un des composants technologiques les plus essentiels de ces installations, et ce dans le cadre du soutien au programme national de dessalement de l'eau de mer et du renforcement de l'autonomie de l'Algérie dans la fabrication des équipements stratégiques propres à ce secteur. Le groupe Souakri a également présenté une série de projets industriels et

de solutions technologiques innovantes portant sur le développement des industries de membranes et de matériaux destinés au dessalement de l'eau de mer, des produits chimiques qui y sont associés, ainsi que la formation, le transfert d'expérience et la maintenance industrielle, en vue de contribuer à la mise en place d'une chaîne de valeur intégrée de l'industrie du dessalement de l'eau à l'échelle nationale et au renforcement du taux d'intégration nationale. Le groupe a également présenté un exposé sur le projet de production de formaldéhyde à partir du méthanol fourni par le groupe Sonatrach, dans le but de valoriser les produits pétrochimiques nationaux et d'élargir leurs usages industriels. Il a également présenté des solutions dans le domaine de l'économie circulaire pour la revalorisation des déchets issus des industries pétrolières ainsi que des projets de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS), de manière à soutenir les efforts de l'Algérie visant à réduire l'empreinte carbone et à promouvoir une industrie nationale durable. A cette occasion, le ministre d'Etat a affirmé que le développement de l'industrie nationale et le renforcement du contenu local constituaient l'un des axes principaux de la stratégie du secteur, tout en insistant sur l'importance d'établir des partenariats industriels à même d'assurer le transfert de technologie et la localisation des industries à caractère stratégique, notamment celles liées à la sécurité hydrique et à la sécurité énergétique, contribuant ainsi à la création de richesse et d'emplois qualifiés et au renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, conclut le communiqué du ministère.

R.E.

CAPITAL SOCIAL

La SAA atteint le seuil des 40 milliards de dinars

La Société algérienne d'assurance (SAA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, avoir porté son capital social de 35 à 40 milliards de dinars, par intégration des réserves. Cette décision «traduisant la solidité de la situation financière de la SAA» a été validée le 15 juin dernier au terme d'une Assemblée générale extraordinaire organisée le même jour que l'Assemblée générale ordinaire consacrée à l'approbation des comptes de l'exercice 2025, selon l'APS. Au titre de cet exercice, l'Assemblée générale a approuvé les comptes sociaux consolidés de la compagnie, faisant ressortir un total général d'actifs arrêté à près de 118,5 milliards de dinars, contre 108,5 milliards de dinars un an auparavant, précise la même source. L'exercice 2025 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire consolidé de 3,5 milliards de dinars, «témoignant d'une trajectoire de croissance soutenue et d'un renforcement continu de sa structure bilancielle», selon le communiqué. Sur le plan opérationnel, la SAA a dégagé une marge d'assurance nette de 13,3 milliards de dinars, contre 13,2 milliards de dinars durant l'exercice précédent. La compagnie a réalisé en 2025 un total de 38 milliards de dinars d'émissions directes, en hausse de 15,7 %, correspondant à une part de marché de 22,8 %, tandis que les indemnités se sont élevées à 19 milliards de dinars. Evoquant l'autonomie financière de la SAA, le communiqué précise que les capitaux propres de la compagnie s'élèvent désormais à 46,7 milliards de dinars, «garantissant une marge de solvabilité optimale face aux engagements techniques d'assurance et de réassurance». Rappelant qu'elle dispose désormais d'un capital social de 40 milliards de dinars et qu'elle est certifiée ISO 9001:2015, ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018, la SAA estime que ces résultats réaffirment son rôle d'acteur majeur du marché national des assurances.

R.E.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le CREA et les États-Unis explorent de nouvelles perspectives

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a rencontré, jeudi à Alger, le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis d'Amérique en Algérie, Mark Schapiro, dans le cadre du suivi des résultats de la participation de la mission du Conseil au «Select USA Investment Summit», tenu en mai dernier au Maryland (États-Unis), selon l'APS. «La rencontre a constitué une opportunité importante pour évaluer la participation algérienne exceptionnelle au Select USA Investment Summit et examiner les perspectives de concrétisation de partenariats solides et durables entre les entreprises économiques dans les deux pays», indique un communiqué du Conseil. Le CREA a, à cette occasion, réaffirmé «son engagement à construire des passerelles de coopération internationale pour soutenir la croissance de l'économie nationale et ouvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises algériennes sur les marchés mondiaux», ajoute la même source.

R.E.

SKIKDA

La commune de **Hamadi Krouma** en pleine dynamique de développement

De nombreuses opérations de développement liées à la plupart des secteurs d'activités sont en cours à un rythme soutenu dans les villages et groupements d'habitation de la commune de Hamadi Krouma, dans la wilaya de Skikda.



La dynamique de développement imprimée à cette collectivité située au sud-est de Skikda porte sur, entre autres actions, l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) des différentes mechtas souffrant d'un déficit en la matière, a déclaré à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Tarek Redjem. C'est ainsi qu'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m3 a été mis en service, parallèlement à la réception d'un nouveau réseau de distribution de cette ressource vitale.Ce projet a permis de fournir de l'eau potable aux habitants de trois mechtas, en attendant l'alimentation d'un village de 200 personnes, situé dans la zone d'El Kassia qui pourra bénéficier du précieux liquide, dès cet été, avec la mise en service d'un second réservoir de 500 m3. M. Redjem a affirmé que les services de la commune s'emploient à l'heure actuelle à fournir de l'eau potable aux habitants de ce village au moyen de citernes en attendant la réception du

projet mentionné.Le président de l'APC a également fait savoir que la commune de Hamadi Krouma a procédé à la rénovation et la réhabilitation des réseaux d'assainissement de plusieurs quartiers de la commune, en particulier les grandes cités telles que Hamrouch-Hamoudi, Hamadi Krouma-centre et Hadhbat-Messouna.Il a, en outre, indiqué que la commune accorde une importance particulière au secteur de la jeunesse et des sports qui a bénéficié de plusieurs opérations, parmi lesquelles la rénovation de 6 terrains de proximité, leur équipement et leur revêtement en gazon synthétique, en plus du lancement de deux opérations portant sur la construction de nouveaux terrains de ce type dans les cités Hamrouche-Hamoudi et Alloua.S'agissant de la cité Hamrouche-Hamoudi, la plus importante de la ville de Hamadi Krouma, des opérations d'envergure liées au secteur de la jeunesse et des sports sont en cours de concrétisation pour être réceptionnées avant fin 2026, à l'image des pro-

jets de réhabilitation du stade communal et de construction d'une salle omnisports.M. Redjem a, d'autre part, fait savoir que le secteur des travaux a eu une large part de l'effort de développement avec la réhabilitation et l'entretien d'environ 60 kilomètres de routes dans différents quartiers, agglomérations et mechtas, contribuant ainsi à améliorer la circulation automobile et à désenclaver de nombreuses zones.Le secteur de l'éducation a également bénéficié d'une attention particulière qui s'est traduite, au cours des deux dernières années, par la réalisation de quatre cantines scolaires, de quatre classes d'extension et de plusieurs aires de jeux, en plus de nombreuses actions de réhabilitation d'établissements scolaires.La commune a lancé, dans le même ordre d'idées, une vaste opération de renouvellement des équipements des écoles primaires. Une opération devant être généralisée, selon le président de l'APC, à toutes les écoles primaires dès la prochaine rentrée scolaire.

TÉBESSA

Réouverture de 2 **piscines** communales

Deux piscines communales viennent d'être rouvertes à El Kouif et El Houdjbet (Tébessa) au terme de travaux réaménagement, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que les deux équipements publics ont été rouverts durant la semaine en cours aux enfants et aux jeunes de ces deux régions pour pratiquer la natation et passer des moments de détente en cette

période de canicule. La piscine communale d'El Kouif qui était jusque-là fermée a fait l'objet d'une vaste opération de restauration et de réhabilitation et sa gestion a été confiée à la direction de la jeunesse et des sports (DJS) pour offrir un espace récréatif et de baignade sécurisé aux enfants et aux jeunes loin des risques liés aux plans d'eau, a relevé la même source. La piscine communale d'El Houdjbet, gérée par les services communaux, a

bénéficié également d'une vaste opération de restauration avant sa remise en exploitation au grand bonheur des enfants et jeunes de cette collectivité locale et des localités voisines, selon la même source.La wilaya de Tébessa compte neuf piscines sectorielles, communales et privées ouvertes aux enfants et aux jeunes durant la saison estivale en cours pour la baignade dans des conditions sécurisées, ont conclu les mêmes services.

DJELFA

Mise en service de projets énergétiques à

Les communes de Djelfa et d'Aïn Maâbed ont contracté plusieurs projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz au profit de nouveaux quartiers et ensembles d'habitation, mis en service mercredi par les autorités de la wilaya.Le wali, Djahid Mous, a présidé la cérémonie de mise en service de ces projets, inscrits dans le cadre du programme de développement

complémentaire, destiné à améliorer le cadre de vie des citoyens et à répondre aux besoins induits par l'expansion urbaine. A cette occasion, il a été procédé à la mise en service du projet de raccordement de la nouvelle extension urbaine de la cité «Ali Ben Saïd» du chef-lieu de la wilaya, au réseau électrique. D'un coût global de plus de 300 millions de DA, il permettra d'alimenter 1.000 logements.

Dans la commune d'Aïn Maâbed (nord de la wilaya), plusieurs projets de raccordement au réseau de gaz naturel ont également été mis en service au profit des nouvelles extensions urbaines des cités Essania (372 logements), Djebane (50 logements), El Ançor-Ouest (50 logements) et Ben Cherif (34 logements). Une enveloppe de plus de 26 millions de DA a été mobilisée pour ces projets de raccordement au gaz,

OUARGLA

Plusieurs mesures pour renforcer l'AEP durant l'été

La wilaya de Ouargla a indiqué mercredi que tous les efforts ont été déployés pour améliorer durant cette période estivale l'alimentation en eau potable (AEP) de la population, prendre en charge ses préoccupations en assurant un service public continu. Une séance de travail présidée dernièrement par le wali de Ouargla, Abdelghani Filali, a permis d'examiner et de déterminer les points et quartiers des différentes régions de la wilaya accusant une faible alimentation en cette source vitale. Le chef de l'exécutif local a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessaire mobilisation de tous les moyens humains et matériels à l'effet de recenser les points noirs et des équipes techniques chargées d'identifier les réseaux à faible débit et de contrôler la qualité de l'eau desservie à travers les divers réseaux.

Le responsable a mis en avant la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du programme de renforcement des installations de stockage de l'eau, aériennes et terrestres, en vue d'accroître leur rendement et satisfaire les besoins des citoyens et d'améliorer la qualité du service public. Dans cet optique d'amélioration de l'alimentation en eau de qualité, le secteur de l'hydraulique a été consolidé par d'importantes opérations, dont la réalisation d'un château d'eau aérien de 1.000 m3 au quartier Bab-S'bâa (vieux Ksar de Ouargla), d'un forage au quartier Said-Otba-1, le lancement d'un projet de raccordement de deux forages au complexe hydraulique du quartier Ziyâina, commune de Rouissat.Ces opérations, ayant fait l'objet de la tournée d'inspection des autorités locales, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'urgence tendant à remédier au problème de perturbations d'alimentation en eau potable, améliorer le cadre de vie des citoyens, notamment des régions à forte densité.

TIARET

Le réseau AEP renforcé à Oued Lili et Sidi Ali Mellal

Les travaux d'un projet visant à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des communes d'Oued Lili et de Sidi Ali Mellal, dans la wilaya de Tiaret, à partir du chef-lieu de la wilaya, ont été récemment lancés, a indiqué jeudi le directeur des Ressources en eau, Aïd Aïssani. Inscrit au titre du programme sectoriel de 2026, ce projet prévoit la réalisation de 50 kilomètres de conduites pour un coût de 400 millions de dinars. Les travaux seront achevés dans un délai de quatre mois, a précisé le même responsable. La première tranche consiste à réaliser un réseau de 8 km dépendant d'un réservoir de 5.000 m³, construit sur les hauteurs de la ville de Tiaret, aux différentes sources alimentant le chef-lieu de la wilaya, notamment les transferts d'eau d'Adjermaya, de Mina et de Tousnina. La deuxième tranche prévoit le raccordement de ce réservoir à un autre, d'une capacité de 250 m³, situé dans la localité de Ghallal (commune d'Oued Lili), au moyen d'une conduite de 8 km. La troisième tranche comprend la réalisation d'une conduite de 11 km dépendant du réservoir de Ghallal à celui de la zone d'Et-Tarich, dans la même commune. La quatrième tranche porte ur la pose d'une conduite de 12 km entre le réservoir d'Et-Tarich et un réservoir de 500 m³ situé au chef-lieu de la commune d'Oued Lili. Enfin, la cinquième et dernière tranche prévoit le prolongement du réseau sur 11 km jusqu'au réservoir de la commune de Sidi Ali Mellal. Selon M. Aïssani, ce projet permettra de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable des communes d'Oued Lili et de Sidi Ali Mellal, ainsi que des agglomérations traversées par ce nouveau réseau.

Aïn Maâbed

ayant permis notamment la réalisation d'un réseau de distribution de près de 10 km de long. La même commune a également retenu d'un projet de raccordement au réseau électrique urbain au niveau d'une nouvelle extension située à la cité «Merkab Ben Sidi». Ce projet a permis le raccordement de 300 logements pour un montant de 61 millions de DA, selon la fiche technique du projet.

PEUT-ON ÉCHAPPER À LA TRANSPIRATION EXCESSIVE PENDANT L'ÉTÉ ?

Les recommandations des experts

Lorsque le thermomètre dépasse les 40 °C, nombreux sont ceux qui rêvent d'une solution miracle pour rester au sec. Antitranspirants, vêtements dits « respirants » ou techniques, ventilateurs ultra-puissants ou astuces virales sur les réseaux sociaux promettent parfois de limiter, voire de supprimer la transpiration. Pourtant, la science est formelle : il est impossible — et surtout dangereux — de vouloir empêcher totalement son corps de transpirer pendant une canicule.



PAR AMEL B

La sueur constitue le principal système de refroidissement de l'organisme. Sans elle, la température interne grimperait rapidement jusqu'à atteindre des niveaux incompatibles avec le bon fonctionnement des organes vitaux. Le corps humain maintient normalement une température centrale proche de 37 °C grâce à un mécanisme appelé thermorégulation. Lorsque la chaleur extérieure ou l'effort physique font augmenter cette température, le cerveau, par l'intermédiaire de l'hypothalamus, active les glandes sudoripares. Celles-ci produisent de la sueur qui, en s'évaporant à la surface de la peau, absorbe une partie importante de la chaleur corporelle. C'est ce phénomène d'évaporation — et non la sueur elle-même — qui permet au corps de se refroidir efficacement. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rappelle que ce mécanisme est indispensable pour prévenir l'épuisement dû à la chaleur et le coup de chaleur, une urgence médicale potentiellement mortelle.

Selon l'OMS, la chaleur extrême représente aujourd'hui l'un des risques climatiques les plus meurtriers pour la santé humaine. Les études citées par l'organisation estiment qu'entre 2000 et 2019, environ 489 000 décès liés à la chaleur sont survenus chaque année dans le monde. La mortalité liée à la chaleur chez les personnes de plus de 65 ans a, quant à elle, augmenté d'environ 85 % entre 2000-2004 et 2017-2021, conséquence directe de la multiplication des vagues de chaleur provoquées par le changement climatique. Selon les spécialistes, transpirer davantage ne signifie pas forcément que l'on supporte moins bien la chaleur. Au contraire, une personne bien hydratée et correctement acclimatée peut commencer à

transpirer plus rapidement, ce qui améliore le refroidissement du corps. Les sportifs entraînés développent d'ailleurs cette capacité au fil du temps. À l'inverse, certaines personnes âgées, certains nourrissons ou des individus souffrant de maladies neurologiques ou prenant certains médicaments transpirent moins efficacement, ce qui augmente leur risque de surchauffe. La véritable difficulté n'est donc pas la transpiration, mais le fait que la sueur puisse s'évaporer correctement. Lorsque l'humidité de l'air est très élevée, comme lors de certaines vagues de chaleur, l'évaporation devient beaucoup moins efficace. La sueur reste sur la peau, le corps continue d'en produire, mais le refroidissement fonctionne mal. C'est pourquoi une température de 35 °C accompagnée d'un fort taux d'humidité peut être plus éprouvante qu'une chaleur plus élevée mais sèche. Les chercheurs considèrent aujourd'hui que la combinaison température-humidité constitue l'un des principaux facteurs expliquant les coups de chaleur.

La transpiration, un mécanisme vital pour protéger le corps

Qu'en est-il des antitranspirants ? Les produits contenant des sels d'aluminium réduisent temporairement la transpiration sous les aisselles en obstruant partiellement les canaux des glandes sudoripares. Cependant, cette action reste très localisée et ne modifie pratiquement pas la capacité globale du corps à éliminer sa chaleur. Les experts soulignent qu'aucun déodorant ou antitranspirant ne peut empêcher la transpiration générale pendant une canicule, et chercher à bloquer totalement ce mécanisme serait contre-productif. Si les vêtements dits « respirants » ou techniques offrent, eux aussi, un bénéfice limité, ils ne diminuent pas la production de sueur mais favorisent simplement

son évacuation et son évaporation, améliorant ainsi la sensation de fraîcheur. Les ventilateurs fonctionnent selon le même principe : ils accélèrent l'évaporation de la sueur. Toutefois, l'OMS rappelle que lorsque la température ambiante dépasse 35 °C, un ventilateur seul ne suffit plus à protéger contre les maladies liées à la chaleur. Il doit impérativement être associé à une bonne hydratation, à un rafraîchissement du corps et à un environnement plus frais. Pour limiter les risques, les experts recommandent de boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, rester autant que possible dans un endroit frais ou climatisé, éviter les activités physiques pendant les heures les plus chaudes, porter des vêtements amples et légers, prendre des douches fraîches ou humidifier régulièrement sa peau. L'OMS conseille également de surveiller particulièrement les personnes âgées, les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes souffrant de maladies chroniques, qui sont les plus vulnérables lors des épisodes de chaleur extrême. Ainsi, vouloir empêcher totalement la transpiration pendant une canicule revient à neutraliser le principal système de climatisation du corps humain. La véritable stratégie ne consiste donc pas à rester parfaitement sec, mais à permettre à la sueur de remplir efficacement son rôle tout en compensant les pertes en eau. Tant que la transpiration fonctionne, elle constitue un signe que l'organisme tente de maintenir son équilibre thermique. En revanche, si une personne exposée à une forte chaleur cesse brutalement de transpirer tout en présentant une peau très chaude, des vertiges, une confusion ou une perte de connaissance, il peut s'agir d'un coup de chaleur, une urgence médicale qui nécessite une prise en charge immédiate.

A.B

UNICEF

1,5 milliard d'enfants menacés par des vagues de chaleur extrêmes

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a averti qu'environ 1,5 milliard d'enfants à travers le monde seront confrontés à des vagues de chaleur plus intenses à l'avenir, dans un contexte d'aggravation des effets du changement climatique. L'Unicef souligne que ce phénomène « ne menace pas seulement la santé physique des enfants, mais engendre également des impacts psychologiques croissants chez les jeunes générations ». Le dernier rapport publié vendredi par le Fonds onusien indique que « près des deux tiers des enfants dans le monde sont exposés à des vagues de chaleur de plus en plus sévères, tandis qu'environ 1,2 milliard d'enfants sont confrontés à des températures extrêmes, ce qui accentue les risques sanitaires et humanitaires liés au climat ».

Le rapport met également en lumière la montée de ce que l'on appelle « l'éco-anxiété », un sentiment croissant chez les jeunes face à l'avenir du climat, influençant leurs décisions concernant la vie, les études, le travail et d'autres aspects.

Une étude menée par le site « Portail européen de la jeunesse » a révélé que 75 % des participants se disent inquiets pour l'avenir, tandis que 85 % d'entre eux déclarent ressentir un niveau modéré à élevé d'anxiété liée au changement climatique.

Le rapport s'appuie également sur une étude publiée en 2021 dans la revue « The Lancet Planetary Health », portant sur 10.000 jeunes âgés de 16 à 25 ans dans dix pays. Elle montre que 59 % d'entre eux éprouvent une forte inquiétude face au changement climatique, et que plus de 45 % estiment que ces préoccupations ont un impact négatif sur leur vie quotidienne.

L'Unicef ajoute que les enfants ayant été exposés à des catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies de forêt ou la sécheresse, « sont les plus vulnérables au développement d'une anxiété liée à la répétition de ces événements ».

VAGUE DE CHALEUR

La fumée des feux de forêt menace la santé des habitants de régions éloignées de leurs foyers

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre les risques liés aux feux de forêt, qui peuvent s'étendre aux régions éloignées des lieux où les incendies se déclarent. Dans un communiqué publié vendredi, l'OMS a souligné que la fumée peut se déplacer à travers les pays et les continents, entraînant une dégradation de la qualité de l'air ainsi que des problèmes respiratoires et oculaires, en particulier chez les enfants et les

personnes âgées. Elle a appelé la population à respecter les alertes relatives à la qualité de l'air et à réduire les activités en plein air. L'OMS a expliqué que la fumée des incendies contient des gaz et des particules fines capables de pénétrer profondément dans les poumons et de passer dans la circulation sanguine. Elle peut également provoquer de la toux, une irritation des yeux et de la gorge, des maux de tête et un essoufflement, en plus d'augmenter les risques de com-

plications chez les personnes souffrant d'asthme, de maladies cardiaques et pulmonaires. L'agence onusienne a indiqué que le changement climatique, l'augmentation des températures et l'aggravation des vagues de sécheresse contribuent à multiplier les incendies et à étendre leur portée géographique, précisant que les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes en situation de handicap, ainsi que les travailleurs des services d'urgence et des es-

paces ouverts sont les plus vulnérables face à ces polluants. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la Santé a invité la population à suivre les bulletins d'alerte sur la qualité de l'air émis par les autorités compétentes, à réduire les activités en extérieur lors des épisodes de propagation de la fumée, à veiller à préserver la pureté de l'air à l'intérieur des habitations, et à consulter immédiatement un médecin dès l'apparition de tout symptôme lié à l'inhalation de fumée.

SOUDAN

L'armée étend ses opérations militaires au Kordofan

Les forces armées soudanaises ont intensifié leurs opérations militaires dans les Etats du Nord et de l'Ouest du Kordofan, élargissant leur déploiement sur le terrain et consolidant leur présence dans les zones récemment reprises des mains des Forces de soutien rapide (FSR), ont rapporté vendredi des sources médiatiques locales. D'après ces sources, les unités de l'armée poursuivent des opérations de ratissage et de sécurisation le long de la route d'exportation occidentale reliant la capitale Khartoum à El-Obeid, chef-lieu de l'Etat du Nord-Kordofan, tout en renforçant leur présence dans les zones reprises, notamment Bara, Oum Gharfa, Grijekh et Oum Siyala. L'objectif est de «consolider les acquis sur le terrain, sécuriser les lignes d'approvisionnement et poursuivre les opérations militaires sur l'axe occidental», a-t-on précisé. Dans le même contexte, les sources indiquent que l'armée de l'air a établi une quasi-dominance sur l'espace aérien des Etats du Nord et de l'Ouest du Kordofan, ainsi que sur certaines parties du Nord-Darfour, en menant des sorties aériennes continues visant des positions et des mouvements des Forces de soutien rapide. Toujours selon ces sources, les frappes aériennes se sont étendues pour viser des rassemblements et des mouvements des Forces de soutien rapide dans la région de Tinna (localité de Soudri), ainsi que leurs positions sur l'axe ouest d'El-Obeid et dans les régions d'El-Khoui, En-Nhoud, Sharchar, Al-Mazroub, Jebel Oum Bal, la zone rurale d'Al-Jamama et Hamrat El-Cheikh dans l'Etat du Nord-Kordofan, en plus d'autres positions dans la ville de Mellit au Nord-Darfour. Ces développements interviennent alors que les affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR se poursuivent sur plusieurs axes, l'armée cherchant à étendre son contrôle sur le terrain et à reprendre davantage de zones stratégiques dans la région du Kordofan.

CANADA

Le Premier ministre dénonce des tirs «révoltants» contre une mosquée à Winnipeg

Le Premier ministre canadien Mark Carney a dénoncé jeudi les tirs «révoltants» perpétrés la veille contre un centre islamique du centre du pays, sans faire de blessés. Ce «geste islamophobe violent» n'a «pas sa place au Canada», a-t-il écrit dans un message publié sur les réseaux sociaux. Mercredi soir à Winnipeg, dans la province du Manitoba, «deux individus ont ouvert le feu sur le centre» où étaient réunies plusieurs personnes avant «d'utiliser une autre arme pour briser des fenêtres», relate un communiqué publié par la mosquée Rahma, cible de l'attaque. Plus tôt dans la journée, deux individus, qui «sont probablement les mêmes», avaient proféré des injures raciales à l'endroit de personnes qui se tenaient à l'entrée du centre islamique, précise ce même communiqué. La police de Winnipeg, en charge de l'enquête, n'a pas pour l'heure identifié de suspect ni conduit d'arrestation. Le Conseil national des musulmans canadiens (NCCM) dénonce pour sa part sur les réseaux sociaux cet «exemple supplémentaire d'incidents quotidiens similaires à travers le pays», appelant à la mise en œuvre d'une stratégie nationale contre l'islamophobie. Le Canada avait été marqué, en 2021, par la mort de quatre membres d'une famille musulmane, renversés par un homme qui les avait percutés avec son camion à London, en Ontario. Quatre ans plus tôt, six musulmans avaient péri et cinq avaient été blessés dans une attaque contre une mosquée de Québec.

EBOLA

Flambée sans précédent en RD Congo avec plus de 3.500 cas

Le foyer de l'épidémie d'Ebola, dont l'ampleur réelle est encore difficile à mesurer et qui pourrait durer plusieurs mois, se situe en Ituri, province du Nord-Est congolais frontalière du Soudan du Sud et de l'Ouganda qui concentre près de 90% des cas, selon l'OMS.



Plus de 3.500 cas d'Ebola ont été recensés en quelques mois en République démocratique du Congo (RDC), soit davantage que lors de l'épidémie la plus meurtrière de l'histoire du pays entre 2018 et 2020, selon les données publiées vendredi par les autorités congolaises. La RDC fait face à une flambée d'Ebola dans plusieurs provinces de l'Est, une région en proie aux conflits depuis plus de 30 ans. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années. L'épidémie la plus meurtrière en RDC avait fait près de 2.300 morts pour 3.500 malades recensés entre 2018 et 2020. Ven-

dredi, 3.532 cas d'Ebola avaient été confirmés dans cinq provinces du pays, dont 1.556 décès, selon les données publiées par les autorités de la RDC. Le seuil des 2.000 cas confirmés avait été dépassé le 15 juillet, deux mois seulement après la déclaration de l'épidémie, le 15 mai. Cette 17e épidémie en RDC est causée par le variant Bundibugyo, pour lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin, ni traitement. Un vaccin présenté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme «le plus prometteur» contre l'épidémie qui sévit en RDC va être développé par Hilleman Laboratories, basé à Singapour, a annoncé ce groupe jeudi. La semaine dernière, un premier volontaire a reçu la première dose d'un autre vaccin contre Bundibugyo, déve-

loppé par l'université d'Oxford (Royaume-Uni), qui utilise la même technologie que le vaccin contre le Covid-19. Le foyer de l'épidémie d'Ebola, dont l'ampleur réelle est encore difficile à mesurer et qui pourrait durer plusieurs mois, se situe en Ituri, province du Nord-Est congolais frontalière du Soudan du Sud et de l'Ouganda qui concentre près de 90% des cas, selon l'OMS. Le virus est aussi présent dans quatre autres provinces, dont celles du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où les capitales provinciales et de larges pans de territoire sont contrôlés par le groupe armé M23. Le ministère de la Santé ougandais a déclaré mardi la fin de l'épidémie d'Ebola dans son pays, mais le risque y persiste, selon l'OMS.

ANGLETERRE

2.877 décès liés aux canicules de mai et juin

Au moins 2.877 décès liés à la chaleur lors des épisodes de canicule de mai et juin en Angleterre ont été recensés par l'agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA), indique un rapport publié jeudi. Le nombre de décès pour l'ensemble de l'année 2026 pourrait être «substantiellement plus élevé», en raison d'autres périodes de températures élevées observées en juillet et non encore prises en compte, prévient l'UKHSA. L'agence souligne que cette première estimation représente déjà près du double des décès liés à la chaleur enregistrés durant tout l'été

2025 (1.504), et s'approche du record historique de l'été 2022 (2.985). «Depuis de nombreuses années, nous sommes habitués aux tensions hivernales au sein du NHS», le système public de santé, a commenté la ministre de la Santé, Yvette Cooper. «Mais nous constatons désormais que la chaleur estivale a un impact de plus en plus grave sur la santé de milliers de personnes», a-t-elle souligné dans un communiqué. Comme d'autres régions d'Europe, l'Angleterre a connu une vague de chaleur fin mai et une autre fin juin, qui se sont traduites par de nouveaux records de températures,

avec par exemple un pic de 38 C enregistré le 26 juin dans l'est du pays. Le mois de juin a été le plus chaud depuis le début des relevés météorologiques en 1884, et cette canicule exceptionnelle a provoqué la fermeture d'écoles, ou encore des perturbations dans les transports. L'UKHSA indique qu'elle publiera début 2027 les chiffres pour l'ensemble de l'année 2026. Par ailleurs, l'Angleterre subit une absence de précipitations exceptionnelle, et l'Agence de l'environnement britannique a déclaré mercredi l'état de sécheresse dans un peu plus de la moitié du territoire.

CANICULE EN EUROPE CENTRALE

Jusqu'à 41 C attendus, alertes incendies et surconsommation d'énergie

Une nouvelle vague de chaleur s'est abattue sur l'Europe centrale où les températures pourraient atteindre jusqu'à 41 C dans les prochains jours, poussant les autorités à multiplier les mesures d'urgence face aux risques d'incendies et à la pression croissante sur les réseaux d'eau et d'énergie. En Hongrie, le service météorologique HungaroMet prévoit jusqu'à 39 C vendredi et 40 à 41 C au cours des six prochains jours. Le Premier ministre, Peter Magyar, a appelé jeudi les industriels à réduire volontairement leur consommation électrique afin d'éviter une crise énergétique. Des milliers d'habitants de la ville de Szentendre ont également été privés d'eau, l'armée étant mobilisée pour acheminer de l'eau potable, a-t-il ajouté sur les réseaux sociaux, précisant que l'armée apportait son «aide avec deux camions-citernes et 7.000 sacs d'eau jusqu'à ce que la situation soit résolue». En Slovaquie, les alertes chaleur concernent tout le pays, avec le niveau maximal décrété dans le sud-ouest. Les services météorologiques mettent également en garde contre un risque élevé de feux de forêt dans une grande partie du pays. La Slovaquie fait face à des risques similaires et l'Agence slovène de l'environnement (ARSO) a placé l'ouest du pays sous un risque d'incendie «extrêmement élevé» et interdit de nombreuses activités susceptibles de provoquer des départs de feu. Sur la côte adriatique slovène, la température de la mer pourrait dépasser le record historique de 30,4 C enregistré en 2010. En Roumanie, des alertes jaune et orange sont en vigueur dans la moitié ouest du pays, où les températures pourraient atteindre localement 40 C. Les services météorologiques n'excluent pas le déclenchement d'une alerte rouge dans les prochains jours. L'Autriche enregistre également des températures atteignant 38 à 39 C, voire localement 40 C dans l'est du pays, une situation qui pourrait se prolonger jusqu'en début de semaine prochaine. Depuis le début de l'année, les précipitations enregistrées sont inférieures d'environ 30% aux normales saisonnières, faisant des sept premiers mois de 2026 les plus secs observés depuis le début du XXe siècle.

Athlétisme/
Mondiaux U20
2026

La sélection nationale s'envole pour les Etats-Unis

La sélection algérienne d'athlétisme des moins de 20 ans (U20) s'est envolée pour les Etats-Unis en vue de sa participation aux Championnats du monde de la catégorie, prévus du 5 au 10 août à Eugene, dans l'Etat de l'Oregon, a annoncé vendredi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Cette participation s'inscrit dans le cadre de la représentation de l'Algérie à ce rendez-vous mondial de la relève de l'athlétisme, avec l'ambition de réaliser des résultats positifs face à l'élite internationale de la catégorie. L'Algérie sera représentée par une délégation de 16 athlètes, composée de 13 garçons et trois filles, engagés dans plusieurs spécialités de piste, de sauts, d'épreuves combinées et de demi-fond. La sélection masculine est composée d'Ayachi Younes (hauteur), Benyeghzer Mohamed et Gasmi Zehr Eddine (110 m haies), Bouziza Ismail (400 m), Chabane Yacine (400 m haies), Dissa Soheib (1.500 m et 3.000 m clocher), Ghalem Younes (1.500 m), Ghetas Walid Farès (décathlon), Ghezali Zakaria et Mahdi Yahia (triple saut), Hamida Imad-eddine (400 m), Louadj Issam (longueur) et Touahria Zakaria (3.000 m clocher). Chez les filles, les couleurs nationales seront défendues par Mefti Hala Khadidja (triple saut), Bounemour Salsabil (200 m) et Aya Zenkhri. Les Championnats du monde U20, organisés au mythique stade Hayward Field d'Eugene, réuniront les meilleurs jeunes athlètes de la planète dans 44 épreuves. Cette compétition constitue une vitrine de premier plan pour les talents émergents de l'athlétisme mondial et une étape importante dans leur parcours vers le haut niveau.

Grand Prix de Lima de judo

Lena Djeriou en lice au Pérou

La judoka Lena Maria Djeriou (-52 kg) sera l'unique représentante algérienne au Grand Prix de Lima, prévu du 14 au 16 août au Pérou, selon la liste d'admission, dévoilée vendredi par les organisateurs. D'après la même source, 333 judokas (195 messieurs 138 dames), représentants de 54 pays, de six continents, ont déjà confirmé leur participation à ce tournoi, qui a rencontré en jeu de nombreux points, susceptibles de faire gagner des places au Ranking mondial de la spécialité. Avec 27 judokas engagés, le Brésil sera le pays le mieux représenté dans la compétition, devant les Etats Unis (22), le Pérou (22), l'Italie (17), la France (16) et l'Allemagne (15). A l'instar de l'Algérie, plusieurs pays n'ont engagé qu'un seul athlète, notamment : Chypre, Monaco, la Guinée, le Honduras, le Sénégal, la Russie et la Belgique.

MERCATO DES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS
Gouiri sur le départ de l'OM,
Ammoura intéresse le Sporting

Le marché des transferts estival agite particulièrement la planète football et met en lumière les internationaux algériens. Entre velléités de départ, nouveaux défis en Ligue des champions et prolongations de contrat stratégiques, les Fennecs font tourner les têtes des plus grands clubs européens.



Engagé dans une vaste refonte de son effectif marseillais après plusieurs départs majeurs, l'Olympique de Marseille ne ferme pas la porte à un transfert d'Amine Gouiri en cas d'offre convaincante. Bien que l'attaquant algérien ne soit pas directement poussé vers la sortie, sa situation attire particulièrement l'attention de Naples en Italie. Séduite par sa polyvalence tactique, la direction napolitaine envisage de l'associer à Rasmus Højlund. Sous contrat jusqu'en juin 2029, Gouiri représente un actif financier et sportif primordial pour le club phocéén, dont l'avenir immédiat dépendra de la concrétisation des intérêts transalpins.

Un an après un premier rendez-vous manqué en raison des exigences financières élevées de

Wolfsburg, Mohamed Amoura se rapproche considérablement du Benfica Lisbonne. Relégué en Bundesliga 2, le club allemand souhaite céder son attaquant pour rééquilibrer ses comptes et tourner la page. Attendu pour passer sa visite médicale, l'international algérien s'apprête à découvrir un championnat prestigieux. Cette opération réjouira également l'Union Saint-Gilloise, qui bénéficie d'une clause de 15 % sur une future plus-val

Match Amical

Berkane buteur malgré la lourde défaite d'Al-Wakrah

Redouane Berkane a inscrit son deuxième but de la présaison face au FC Nantes, malgré la lourde défaite concédée par Al-Wakrah (5-1). Redouane Berkane confirme sa forme estivale avec Al-Wakrah. Opposé au FC Nantes en amical, l'atta-

quant algérien a ouvert le score dès la neuvième minute. Lancé en profondeur, il a fixé son défenseur, l'a éliminé d'un crochet, puis conclu d'un plat du pied. Un avantage insuffisant puisque Nantes s'est finalement largement imposé (5-1).

Al-Wakrah reste sur 3 défaites consécutives.

Il s'agit de son deuxième but de la préparation. Quelques jours auparavant, Berkane avait déjà trouvé le chemin des filets contre Brest lors d'un succès 2-0. Également lancé dans la profondeur, il

H.M.

avait repiqué vers l'intérieur, effacé son vis-à-vis, puis terminé du pied gauche. Une efficacité qui témoigne de sa confiance grandissante avant la reprise. Cette dynamique prolonge une première saison convaincante au Qatar. Arrivé de la JS Kabylie en août 2025, Berkane avait compilé 12 buts et deux passes décisives en 21 rencontres toutes compétitions confondues. Malgré la lourde défaite contre Nantes, sa réussite personnelle confirme sa montée en puissance avec Al-Wakrah.

Levski Sofia

Akram Bouras vers l'AEK Athènes

Auteur d'une première saison convaincante sous les couleurs du Levski Sofia, Akram Bouras pourrait franchir un nouveau cap dès cet été. Le milieu de terrain algérien de 24 ans, actuellement engagé dans les tours préliminaires de la Ligue des champions, suscite l'intérêt de plusieurs clubs européens, parmi lesquels l'AEK Athènes et le FC Bâle. Selon les informations du journaliste Nabil Djellit, le dossier du gaucher devrait connaître une évolution dans les prochains jours. Infatigable relayeur, Bouras continue d'attirer les regards grâce à ses performances régulières en Bulgarie, où il s'est rapidement imposé comme un élément incontournable du Levski Sofia. Le début de saison de l'ancien joueur du CR Belouizdad est d'ailleurs particulièrement encourageant. Il a déjà disputé cinq rencontres officielles, dont trois en qualifications de la Ligue des champions, contribuant au beau parcours de son équipe. Le champion de Bulgarie n'est désormais plus qu'à deux tours d'une qualification historique pour la phase de groupes de la compétition. Ses prestations n'ont pas échappé aux recruteurs européens. L'AEK Athènes, en quête de renforts dans l'entrejeu, apprécierait particulièrement le profil de Bouras, capable d'apporter du volume de jeu, de la qualité technique et une importante activité au milieu de terrain. Le FC Bâle suit également de près l'international algérien, dont la progression ne cesse de se confirmer. Sous contrat avec le Levski Sofia jusqu'en juin 2028, Bouras reste néanmoins solidement lié au club bulgare, qui n'a aucune obligation de vendre. Après avoir largement contribué au titre de champion remporté la saison passée, le milieu algérien dispose encore d'une belle marge de progression. Reste désormais à savoir s'il poursuivra son ascension en Bulgarie ou s'il relèvera un nouveau défi dans un championnat plus relevé.

ASO CHLEF

Cinq matchs amicaux au menu du stage de Turquie

L'ASO Chlef disputera cinq matchs amicaux de préparation, lors de l'étape prévue à Istanbul (Turquie), en vue de la nouvelle saison 2026-2027 de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé le club vendredi dans un communiqué. Durant cette étape d'intersaison, entamé jeudi et qui s'étalera

jusqu'au 14 août, les hommes de l'entraîneur Abdelhak Belaïd défieront entre autres les deux clubs koïtiens d'Al-Salmiyah SC (10 août) et Kazma FC (13 août), précise la même source. Les coéquipiers du défenseur Belkacem Brahimi, ont entamé les préparatifs pour le nouvel exercice

le 5 juillet, en effectuant deux regroupements locaux à Chlef. Côté recrutement, l'ASO Chlef s'est montrée particulièrement active sur le marché des transferts en officialisant la signature de six nouveaux joueurs issus de différents paliers : Saïd Amrani (défenseur central, ex-US Chaouia), Amir Ai-

douni (latéral droit, ex-USM Annaba), Abderrahim Hamdani (latéral gauche, ex-JS El-Biar), Mohamed Alaeddine Belaribi (milieu de terrain, ex-MB Rouissat), Zoubir Motrani (attaquant, ex-ES Mostaganem), Abdeljalil Bousalhi (défenseur central, ex-Académie Mechâal Tahaddi El Bordj).

Newcastle**L'entraîneur Eddie Howe démissionne**

Le technicien anglais Eddie Howe, a démissionné de son poste d'entraîneur de Newcastle, mettant fin à une collaboration de cinq ans sur le banc des «Magpies», a annoncé le club de Premier League anglaise de football, vendredi dans un communiqué. Howe (48 ans) souhaite «faire une pause», a précisé le 12e du championnat anglais avec lequel il a remporté une Coupe de la Ligue en mars 2025, mettant fin à une décennie sans le moindre trophée. Ancien entraîneur de Bournemouth, Eddie Howe a également permis à Newcastle de se qualifier pour la Ligue des champions en 2023 et 2025. Mais les «Magpies» ont connu une dernière saison difficile en championnat et ont enregistré une défaite sévère en match de pré-saison, mercredi face à Bristol (4-1). Le club a salué «l'apport extraordinaire» de Howe, cité lui aussi dans le communiqué: «Après près de cinq ans à donner ma vie, mon cœur et mon âme au club avec une énergie inlassable, je pense qu'il est dans le meilleur intérêt à la fois du club et de moi-même que je me retire, que je me ressource et que je ferai une pause».

République tchèque**L'Espagnol Santi Denia nommé sélectionneur**

La Fédération tchèque de football (FACR) a annoncé, vendredi, la nomination de l'Espagnol Santi Denia, à la tête de sa sélection nationale, lui qui avait conduit l'Espagne au titre olympique en 2024. Denia, 52 ans, succède ainsi à Miroslav Koubek, qui a quitté son poste le 29 juin après l'élimination des Tchèques dès la phase de poules du Mondial. Engagé pour deux ans avec une option, il devient le premier étranger à diriger la sélection tchèque. Comme entraîneur, l'ancien défenseur de l'Atlético de Madrid a notamment remporté l'Euro U17 (2017) et l'Euro U19 (2019) avec l'Espagne et a surtout mené la Roja des moins de 23 ans jusqu'à la médaille d'or aux Jeux olympiques de Paris-2024. Les premiers matchs officiels de la République tchèque sont prévus fin septembre, en Ligue des nations, contre l'Angleterre, la Croatie et l'Espagne. Denia a fait une grande partie de sa carrière de joueur à l'Atlético Madrid (1995-2004) avec lequel il a gagné la Liga en 1996. Il a été sélectionné deux fois avec l'équipe d'Espagne.

HUMILIÉ ET SOUS PRESSION**Infantino **abandonne** son projet d'investissements privés à la Fifa**

Au cœur de la polémique depuis qu'il a annoncé vouloir faire entrer des investissements privés à la Fifa, le président Gianni Infantino a finalement décidé d'abandonner son projet.



Cerné par les critiques, le patron de la Fifa Gianni Infantino a renoncé, hier, samedi, au projet d'ouverture de l'association à des investisseurs privés, qui faisait craindre une marchandisation du football sur fond de soupçons de conflit d'intérêts. «Après avoir écouté attentivement tous les points de vue, il est devenu clair que le projet a créé des divisions [...] qui ne sont plus dans l'intérêt de l'objectif initial», a reconnu dans un communiqué Gianni Infantino, par ailleurs fragilisé après la toute récente démission de son conseiller principal, Carlos Cordeiro. «Notre but a toujours été, et sera toujours, d'unir et de progresser. La proposition ne sera donc pas retenue», a annoncé le dirigeant. Présenté mardi à la surprise générale, le plan de la Fifa, qui visait à porter à dix milliards de dollars le financement du développement du football dans les quatre prochaines années, était vivement critiqué sur le fond comme sur la forme. Gianni Infantino entendait créer une société - la Fifa Forward Entreprise (FFE) - ouverte aux investisseurs privés qui aurait été chargée de gérer les activités commerciales et événementielles de l'instance du football mondial. Beaucoup s'inquiétaient de voir les compétitions, et le football en général, dénaturés. «Le futur du football mondial doit toujours être organisé autour des consultations appropriées, du dialogue collectif et du respect pour les structures de gouvernance de notre sport», a réagi dans un communiqué le président de la Confédération asiatique (AFC), Shaikh Salman. Se félicitant du

retrait, il a appelé à faire preuve de «transparence» à l'avenir pour toute autre initiative d'une telle ampleur.

«Nous nous réjouissons du fait que l'unité de toutes les confédérations et fédérations ait été privilégiée dans l'intérêt du football», a écrit sur X la Fédération de football mexicaine.

Boycott de l'UEFA

L'idée avait suscité une levée de boucliers, surtout de la très puissante UEFA, qui réunit 55 fédérations européennes et compte dans ses rangs sept des dix derniers champions du monde. Elle avait menacé jeudi, «à l'unanimité», de ne pas participer aux prochaines compétitions de la Fifa, y compris le Mondial, si l'association n'abandonnait pas le projet. La Concacaf, composée de 41 fédérations d'Amérique du Nord, centrale et des Caraïbes, avait de son côté «rejeté la proposition». L'AFC lui avait emboîté le pas vendredi déplorant l'absence du «large consensus» nécessaire. Les confédérations africaine et océanienne se sont montrées moins critiques, appelant leurs associations membres à «examiner» et à «évaluer» le projet, quand la Conmebol sud-américaine a demandé des précisions, appelant à «placer toujours le football au-dessus de tout autre intérêt». «Si l'on vend les joyaux du football à des investisseurs privés, on vend également une partie de ce sport - et surtout son âme», avait commenté sur X l'ancien président de l'instance, Sepp Blatter, qui s'était montré critique durant le Mondial-2026.

La Fifa voulait lever jusqu'à 4,2 milliards de dollars en cédant des parts de la FFE à des privés, qui seraient selon elle restés minoritaires, jusqu'à 20 %. Parmi les potentiels investisseurs, les détracteurs du plan avaient repéré le fonds d'investissement Thrive Eternal, créé par Joshua Kushner, le frère du gendre de Donald Trump, Jared Kushner, alors que Gianni Infantino a régulièrement affiché sa proximité avec le président américain avant et pendant le Mondial-2026.

Si le projet avait vu le jour, chacune des 211 fédérations membres de la Fifa aurait pu recevoir une enveloppe exceptionnelle de 20 millions de dollars début 2027 et voir passer sa dotation sur la période 2027-2030 de 8 à 20 millions de dollars. «C'est une forme de chantage», avait estimé vendredi la présidente de la Fédération norvégienne Lise Klaveness, affirmant que la Fifa «n'avait pas besoin de cet argent». La Fifa avait donné jusqu'au 19 septembre à ses membres pour se prononcer, selon une lettre de Gianni Infantino aux 211 fédérations révélée par plusieurs médias. L'UEFA avait dénoncé un «ultimatum» et de la «gouvernance par la peur». Ce calendrier très court s'expliquait aussi par les échéances électorales à venir pour Gianni Infantino, en course pour sa propre succession au mois de mars 2027. Un scrutin dont il est pour l'instant le seul candidat déclaré.

**REAL MADRID****Vinicius poussé à la porte**

Le Real Madrid est totalement ouvert à l'éventualité d'un départ de Vinicius du club cet été, selon ESPN. Le géant espagnol a clairement fait savoir qu'il n'avait absolument pas l'intention d'augmenter sa dernière offre de prolongation de contrat pour l'international brésilien. L'ailier de 26 ans n'a plus qu'un an de contrat, ce qui accentue la pression sur toutes les parties pour trouver rapidement une issue. Il doit faire son retour à Valdebebas lundi pour la reprise de la préparation de pré-saison, juste après ses vacances post-Coupe du monde. Alors que de sérieux doutes persistent quant à son avenir à long terme, les dirigeants madrilènes

estiment que la décision définitive repose désormais entièrement sur le joueur. Il doit choisir entre signer la prolongation de contrat proposée ou demander formellement un transfert ailleurs. Arsenal suit de près le bras de fer en cours dans la capitale espagnole. Selon plusieurs informations, Arsenal étudie activement la faisabilité financière d'un transfert retentissant pour l'attaquant très convoité. Les dirigeants du club londonien sont convaincus qu'ils seraient en très bonne position pour obtenir sa signature s'il choisissait de partir. Cependant, une source proche du joueur a publiquement insisté sur le fait qu'il n'y avait eu aucun contact direct avec le club londonien à ce stade.

Cette impasse contractuelle complexe est un problème de longue date entre les dirigeants madrilènes et les représentants du joueur. La saison dernière, il a été largement rapporté que Vinicius n'était pas pressé de prolonger, choisissant délibérément de retarder toute avancée significative dans les négociations jusqu'à la fin de la Coupe du monde.

Une période frustrante au Bernabéu

Vinicius a initialement rejoint le Real Madrid en 2018 en tant qu'adolescent très prometteur et s'est rapidement imposé comme une superstar mondiale. L'attaquant a marqué lors de deux finales distinctes de Ligue des champions et a terminé dauphin du Ballon d'Or masculin 2024.

Malgré son indéniable brillance individuelle, l'attaquant a affiché un mécontentement visible la saison dernière sous la direction de l'ancien entraîneur principal Xabi Alonso. Il a notamment réagi avec colère à son remplacement lors d'un Clásico tendu au Bernabéu. La préparation de pré-saison commence en Autriche. Alors que Vinicius prend le temps de décider de son avenir à long terme, Madrid doit poursuivre son exigeant programme estival. L'équipe affronte le club italien de la Fiorentina en Autriche samedi pour son premier match amical officiel de présaison, après des rencontres disputées à huis clos au centre d'entraînement contre Alcorcón et Leganes.

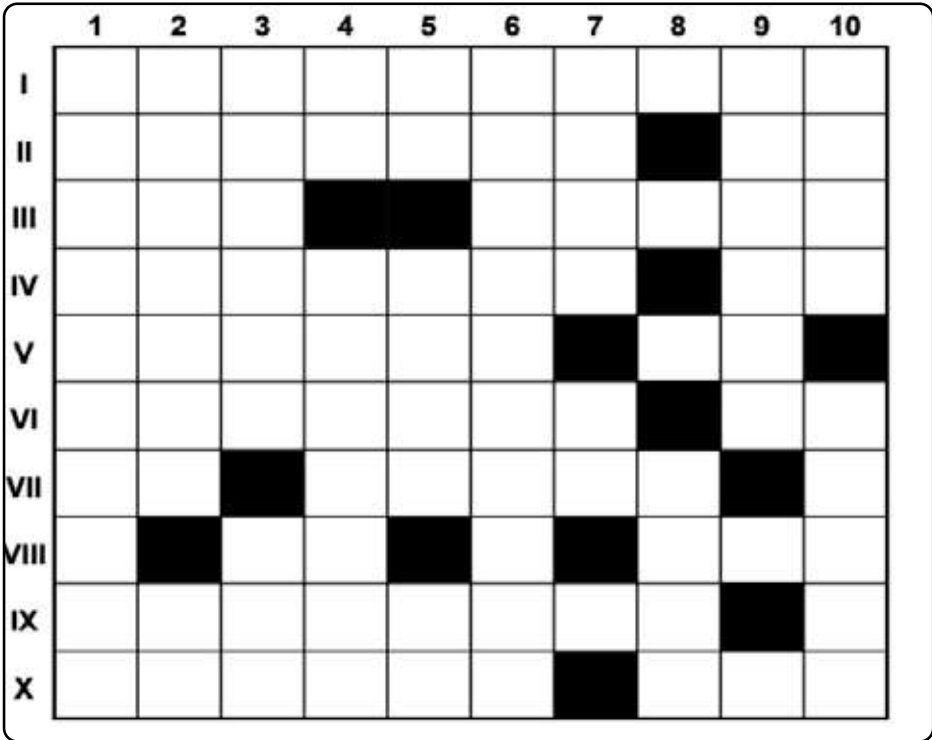
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Prêce de Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

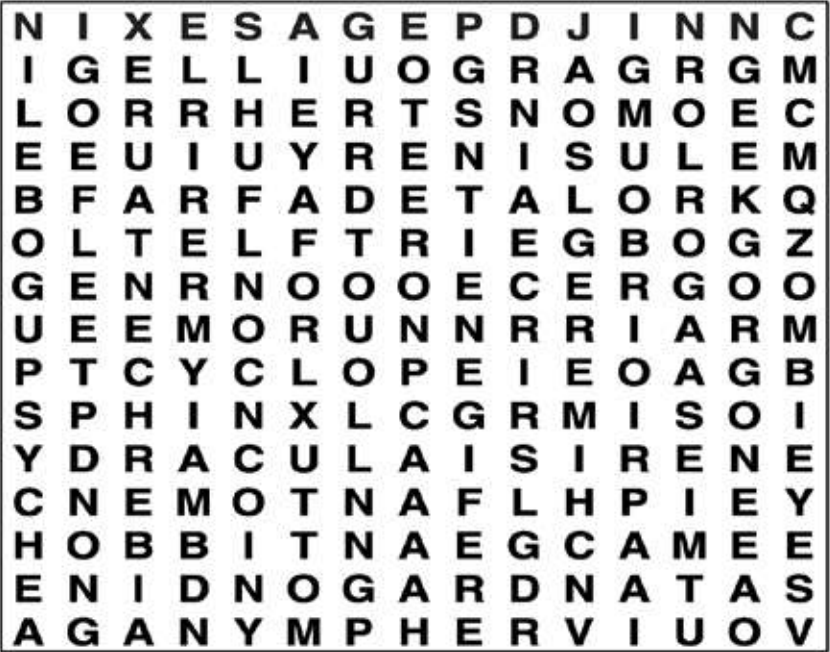
VERTICALEMENT

1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outreAtlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.

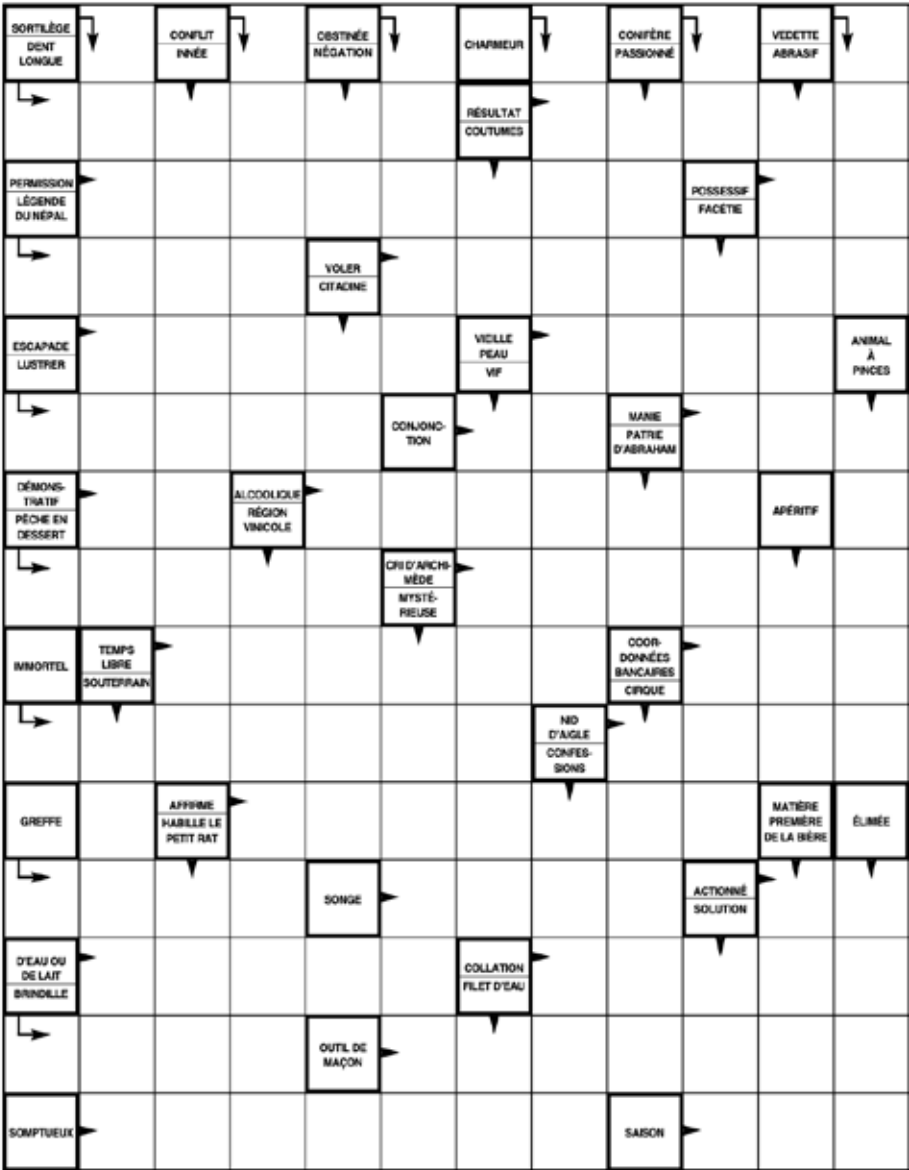


MOTS MÊLÉS

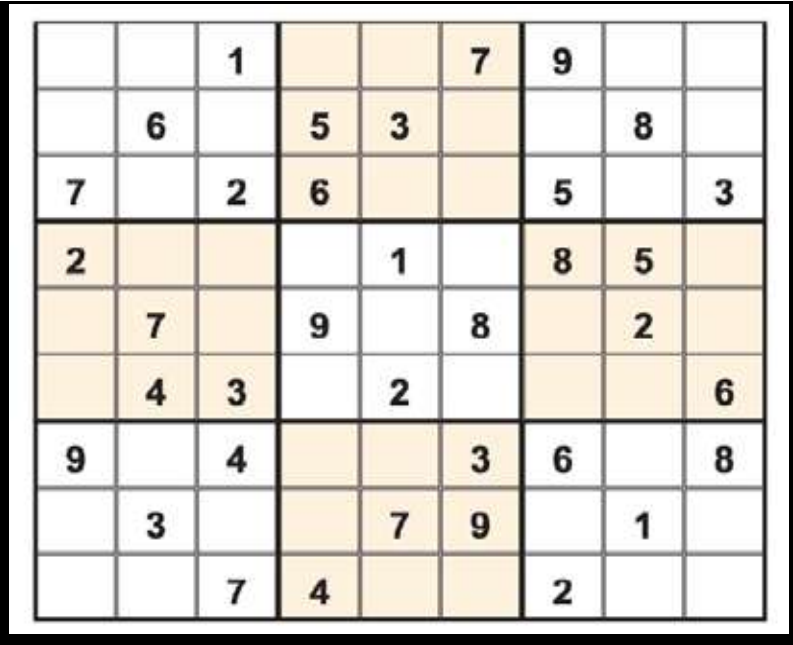
- CENTAURE
CERBERE
CHIMERE
CYCLOPE
DJINN
DRACULA
DRAGON
ELFE
FANTOME
FARFADET
GARGANTUA
- GARGOUILLE
GEANT
GOBELIN
GOLEM
GORGONE
GOULE
GRIFFON
HOBBIT
HYDRE
KORRIGAN
LICORNE
- LOUP
MELUSINE
MINOTAURE
MONSTRE
NAGA
NAIN
NIXE
NYMPHE
OGRE
ONDINE
PEGASE
- PSYCHE
SATAN
SIRENE
SORCIERE
SPHINX
TROLL
VAMPIRE
VOUIVRE
YETI
ZOMBIE



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO – LES MOTS CROISÉS



PATRIMOINE MUSICAL

Le raï se **dote** d'un festival international à Oran

Le ministère de la Culture et des Arts réorganise les festivals consacrés au raï. Un nouveau festival international sera créé à Oran, tandis que le festival national retrouvera son siège historique à Sidi Bel Abbès, dans le cadre d'une stratégie de valorisation et de préservation de ce patrimoine musical.



Le ministère de la Culture et des Arts poursuit la réorganisation des manifestations culturelles nationales en annonçant une nouvelle configuration des festivals dédiés au raï. Cette démarche s'inscrit dans la politique de préservation et de valorisation du patrimoine culturel immatériel, tout en accompagnant les engagements pris par l'Algérie en faveur de la sauvegarde de son patrimoine vivant. La principale décision porte sur la création du Festival culturel international de la chanson raï, qui se tiendra désormais chaque année à Oran. Cette nouvelle manifestation a vocation à devenir un espace de rencontre et d'échanges réunissant des artistes, des chercheurs, des professionnels de la musique ainsi que des passionnés venus d'Algérie et de l'étranger. Au-delà des spectacles, elle ambitionne de favoriser la recherche, la documentation, la diffusion et la promotion de cette expression musicale sur la scène internationale. Cette création s'inscrit dans le prolongement de l'inscription du raï, en 2022, sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. À travers ce nouveau festival, les pouvoirs publics entendent renforcer les actions de sauvegarde, de transmission et de mise en valeur de ce patrimoine dont l'Algérie demeure le berceau historique,

tout en lui offrant une visibilité accrue à l'échelle internationale. Pour assurer le lancement de cette manifestation, le ministère de la Culture et des Arts a désigné Houssem Eddine Harzallah en qualité de commissaire du festival. Il aura pour mission de conduire la première édition et de mettre en œuvre les orientations artistiques et organisationnelles de ce nouveau rendez-vous culturel. Dans le même temps, le Festival culturel national du raï retrouvera son siège historique à Sidi Bel Abbès, ville étroitement liée à l'émergence et au développement de ce genre musical. Organisé de manière exceptionnelle à Oran depuis 2022, il revient ainsi dans sa ville d'origine, conformément à la nouvelle répartition des missions entre les deux manifestations. Le festival national conservera sa vocation de valorisation de la scène artistique algérienne, tandis que le nouveau festival international sera consacré au rayonnement du raï au-delà des frontières nationales. La direction du Festival culturel national du raï a été confiée à Nardjès Zerhouni, appelée à assurer la conduite de cette manifestation et à contribuer au renforcement de son organisation ainsi qu'à son développement dans les années à venir. Le ministère précise que cette réorganisation est

menée dans le respect des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n°03-297 du 10 septembre 2003, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'organisation des festivals culturels. La création du Festival culturel international de la chanson raï découle également de l'arrêté ministériel du 18 mai 2026, publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire n°53 du 23 juillet 2026. À travers cette nouvelle organisation, le ministère entend moderniser la gouvernance des festivals culturels et renforcer la complémentarité entre les différentes manifestations organisées à travers le pays. Cette approche vise à offrir un cadre plus favorable à la création artistique, à la recherche, à la documentation et à la transmission des expressions du patrimoine immatériel. En dotant le raï d'un rendez-vous à vocation internationale tout en réaffirmant l'ancrage historique de son festival national à Sidi Bel Abbès, les pouvoirs publics entendent consolider les actions engagées pour préserver cette expression musicale, favoriser sa transmission aux nouvelles générations et conforter la place de l'Algérie comme référence incontournable de ce patrimoine culturel reconnu à l'échelle mondiale.

Le cinéma en plein air anime les soirées d'été à Oued Smar

Les amateurs du septième art ont désormais rendez-vous sous les étoiles. Depuis le 31 juillet, le parc urbain Eco Park d'Oued Smar accueille un cycle de projections cinématographiques en plein air, une initiative du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), organisée en coordination avec le Centre national du cinéma (CNC). Cette programmation estivale se poursuivra jusqu'au 29 septembre, offrant au public des soirées placées sous le signe du cinéma et de la convivialité.

Placée sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, cette manifestation propose deux séances par semaine, les mardis et vendredis à partir de 21 heures. Les projections sont ouvertes gratuitement au public afin de permettre au plus grand nombre de profiter d'une offre culturelle de proximité dans un cadre agréable. À travers cette opération, les organisateurs souhaitent rapprocher le cinéma des citoyens en investissant un espace public fréquenté par les familles et les jeunes durant la saison estivale. Le choix d'un parc urbain offre une autre manière de découvrir les œuvres cinématographiques, dans une ambiance détendue qui favorise les rencontres et le partage autour du grand écran.

L'événement est organisé avec le concours de la wilaya d'Alger, à travers l'Établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique des déchets ménagers (Gesital), illustrant une démarche de partenariat destinée à renforcer l'animation culturelle dans les espaces publics. Au-delà des projections, cette initiative s'inscrit dans une politique visant à encourager l'accès à la culture pour tous et à diversifier les activités proposées pendant l'été. Elle offre aux familles, aux jeunes et aux passionnés de cinéma une occasion de vivre des moments de découverte dans un environnement convivial. En renouvelant cette formule de cinéma en plein air, le CADC réaffirme son engagement en faveur de la diffusion de la culture cinématographique et de la valorisation des espaces urbains comme lieux de rencontre, d'échange et d'animation culturelle.

Rédaction Culturelle

Le costume traditionnel au cœur d'un concours national de **photographie** à Médéa

Le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa, en partenariat avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, organise un concours national de la meilleure photographie du patrimoine placé sous le thème « Le costume traditionnel algérien et ses accessoires ». À travers cette initiative, l'établissement entend mettre en valeur la « diversité du patrimoine vestimentaire » algérien et encourager les photographes à porter un regard artistique sur un héritage qui reflète l'identité culturelle des différentes régions du pays. Ouvert aux photographes professionnels comme aux amateurs, le concours accueille les candidatures du 25 juillet au 25 août 2026. Les participants sont invités à réaliser des photographies mettant en lumière les costumes traditionnels, leurs accessoires, les bi-

joux qui les accompagnent ainsi que les savoir-faire liés à leur confection et à leur transmission. Le règlement prévoit que chaque candidat peut présenter jusqu'à trois photographies, en couleur ou en noir et blanc. Les œuvres devront être fournies au format JPEG, en haute définition (300 dpi), et être compatibles avec une impression au format 50 x 70 cm. Les clichés devront être des créations originales des participants, ne comporter ni signature, ni cachet, ni cadre, et ne pas avoir été récompensés lors d'autres concours. Les organisateurs autorisent les retouches numériques destinées à améliorer la qualité des images, à condition qu'elles ne modifient pas le contenu des photographies ni ne dénaturent l'esprit de la compétition. Une attention particulière sera portée au respect des critères

techniques et artistiques de la photographie. À l'issue de l'examen des dossiers, un jury spécialisé désigné par la direction du musée retiendra 25 photographies qui seront présentées dans une exposition prévue à Médéa du 16 au 18 septembre 2026. Les auteurs des œuvres sélectionnées seront invités à participer à cette manifestation et recevront une attestation de participation. Chaque photographie exposée devra être accompagnée d'une fiche descriptive mentionnant le titre de l'œuvre ainsi que des informations détaillées sur le costume représenté, sa région d'origine, les accessoires et les bijoux qui lui sont associés. Le musée précise également qu'il se réserve le droit d'utiliser les photographies reçues dans le cadre d'expositions organisées dans ses espaces ou dans d'autres structures culturelles,

ainsi que dans des publications imprimées, numériques ou sur des supports audiovisuels. Les résultats seront dévoilés lors du vernissage de l'exposition, le 16 septembre 2026, après les délibérations du jury composé de Hemdani Sid Ahmed, Benyahia Ahmed Bilel et Yonga Oussama. Trois lauréats seront récompensés. Le premier prix est fixé à 50 000 DA, le deuxième à 30 000 DA et le troisième à 20 000 DA. À travers ce concours, le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa entend promouvoir la photographie patrimoniale tout en contribuant à la préservation et à la valorisation du costume traditionnel algérien, élément majeur du patrimoine culturel national.

Trait d'esprit

“Pour les questions de style, nage avec le courant ; sur les questions de principe, sois solide comme un roc.”

Thomas Jefferson

Décès d'Abdelhak Ben Boulaïd, fils du chahid Mostefa Ben Boulaïd

Les condoléances du président Tebboune



Abdelhak Ben Boulaïd, fils du chahid symbole Mostefa Ben Boulaïd et membre du Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel, est décédé hier matin des suites d'une longue maladie. Le président Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances dans lequel il souligne que le défunt a « porté avec fidélité l'honneur de sa lignée » et accompli ses missions parlementaires avec un engagement national sincère. Il a présenté ses sentiments de compassion à la famille et aux proches, priant Dieu d'accorder au défunt Sa miséricorde et de l'accueillir en Son paradis. Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a de son côté exprimé une profonde tristesse. Il a rappelé qu'avec cette disparition, l'Algérie perdait l'un des fils de la famille révolutionnaire. Fils de l'un des principaux chefs de la Révolution du 1er novembre, Abdelhak Ben Boulaïd était resté fidèle à cet héritage et avait servi la patrie et ses institutions avec constance. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a également présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire et à l'ensemble des proches du chahid Mostefa Ben Boulaïd. Il a salué le parcours du disparu au service de l'Algérie et sa fidélité au message légué par son père.

Vigilance orange

Canicule dans plusieurs wilayas



Le Bulletin Météo Spécial (BMS) a placé en vigilance orange les wilayas de Mascara, Relizane, Chlef et Aïn Defla de samedi à lundi. Les températures y seront caniculaires, avec des maximales entre 44 et 45 °C et des minimales comprises entre 26 et 30 °C. Sur le littoral est, un épisode de fortes chaleurs touchera Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf les dimanche 2 et lundi 3 août. Les températures atteindront 40 à 41 °C, avec des pointes à 42-43 °C dans le sud de ces wilayas. Enfin, Aïn Témouchent, Oran et Mostaganem connaîtront aussi une hausse des températures samedi et dimanche, avec des maximales pouvant atteindre ou dépasser 40 °C, surtout dans les zones méridionales.

Plaques d'immatriculation sales ou cachées

4 000 DA d'amende

La Gendarmerie nationale vient de rappeler aux conducteurs, via une publication, qu'une plaque d'immatriculation illisible ou dissimulée est passible d'une amende de 4 000 DA. Selon le code de la route, chaque automobiliste doit veiller à ce que ses plaques d'immatriculation avant et arrière restent toujours visibles et propres, même en cas de boue, de poussière ou de pluie. Les autorités invitent à vérifier régulièrement l'état des plaques, à éviter toute modification ou peinture qui masquerait les chiffres et à doubler de prudence par mauvais temps. Cette campagne de sensibilisation, diffusée sur les réseaux sociaux, vise à informer les citoyens et à éviter des infractions coûteuses, mais souvent méconnues.

Mahfoud Aïder, pionnier de la bande dessinée, n'est plus

Le dessinateur, caricaturiste et auteur de bandes dessinées Mahfoud Aïder est décédé jeudi à l'âge de 74 ans. Né en 1952, il figure parmi les pionniers du neuvième art en Algérie. Il avait commencé sa carrière à la fin des années 1960 et s'était rapidement imposé par un trait précis, un humour discret et un regard sans concession sur la société. Son nom reste attaché à la revue M'Quidèch, où il a donné libre cours à sa créativité, puis au journal satirique El-Manchar, dont il fut l'un des membres fondateurs. À travers ses planches et ses caricatures, il a contribué à forger une véritable école algérienne du dessin satirique, capable de dénoncer les travers du quotidien

avec finesse et intelligence. Dans un message de condoléances, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a salué « l'une des figures emblématiques de l'histoire de la bande dessinée et de la caricature en Algérie ». Elle a rappelé que le défunt laissait derrière lui un parcours riche et que sa disparition privait la scène artistique d'un de ses piliers. Mahfoud Aïder a prouvé que le crayon pouvait être un langage à part entière : un moyen de faire réfléchir, de faire sourire et de défendre la liberté de création. Son œuvre continuera d'inspirer les jeunes dessinateurs. Le monde de la culture algérienne perd aujourd'hui un artiste d'exception.

R. N.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

PRIÈRE DE RÉSISTANCE À AL-AQSA

Près de 70 000 fidèles présents

Environ 70 000 Palestiniens se sont rassemblés pour la prière du vendredi à la mosquée Al-Aqsa et sur ses esplanades, à Al-Qods, malgré les restrictions sévères imposées par les forces d'occupation israéliennes.

Celles-ci avaient en effet renforcé leur présence autour de la vieille ville et aux portes de la mosquée, multipliant les contrôles d'identité et renvoyant des dizaines de jeunes qui souhaitaient prier, tout en autorisant l'accès aux personnes âgées, après des contrôles de sécurité stricts. Cette affluence massive s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes. Les autorités palestiniennes appellent sans relâche à renforcer la présence sur les lieux saints face à l'escalade des violations perpétrées par l'occupation et les colons. Le but de ces appels est de préserver l'intégrité de la mosquée, victime de tentatives visant à instaurer une nouvelle réalité sur ce site sacré. Jeudi dernier, un incident marquant s'est produit. Un colon israélien s'est en effet permis de prêcher à l'intérieur des esplanades, provoquant l'indignation. Il rythmait son discours de chants en hébreu, le tout encadré par les forces de sécurité israéliennes. Ce type de provocation s'ajoute à un bilan déjà alarmant. Au cours du premier semestre 2026, on a dénombré plus de 25 000 incursions de colons dans la mosquée, ainsi que près de 525 000 visiteurs israéliens dans le cadre de « visites touristiques ».



Le Centre d'information de Palestine, Mo'ata, a récemment rapporté que, rien que pour le mois de juin, plus de 8 900 colons avaient fait irruption dans la mosquée Al-Aqsa, accompagnés de 20 cas de profanation et de plusieurs expulsions de citoyens locaux. Les appels à résister à ces actions se font de plus en plus pressants, soulignant la nécessité de préserver

l'héritage culturel et spirituel de cette ville sainte face aux tentatives d'annexion culturelle et territoriale. Dans ce contexte de tensions, la prière d'aujourd'hui dans la mosquée Al-Aqsa est bien plus qu'un simple acte de dévotion. C'est une puissante affirmation de la résistance et de la détermination des Palestiniens à défendre leurs droits.

R. N.

PNEUS

Naftal promet la fin des pénuries

C'est une nouvelle que les transporteurs attendaient depuis des mois. Naftal a annoncé, hier, la disponibilité de l'ensemble des gammes de pneumatiques pour véhicules légers et poids lourds à travers son réseau national, avec des stocks jugés suffisants pour répondre aux besoins des professionnels du transport. Finies, normalement, les files d'attente interminables et les appels sans réponse aux gérants de stations. Dans un communiqué, l'entreprise publique précise répondre « de manière immédiate et favorable » aux demandes formulées par les représentants du secteur. Derrière cette formule administrative, on devine des semaines de réunions avec les syndicats de transporteurs, autour d'un même constat qui dit que la disponibilité des pneumatiques et des lubrifiants était devenue un point de blocage pour des milliers de chauffeurs et d'entreprises de transport. Ces concerta-



tions ont abouti à un plan d'action conjoint, désormais présenté comme une feuille de route partagée entre Naftal et les partenaires syndicaux. Il s'agit de garantir la continuité de l'approvisionnement et d'éviter que les ruptures de stock ne paralysent à nouveau les routes du

pays. Naftal réaffirme son engagement à poursuivre la mise en œuvre de ce plan, avec un suivi régulier des mesures adoptées. L'entreprise insiste sur la nécessité d'un partenariat fondé sur le dialogue, la confiance et la coordination, loin des déclarations de principe restées sans effet. Concrètement, cela se traduit par un maillage couvrant les 58 wilayas, via les points de vente agréés et la filiale SAPL, chargée de la distribution des pneumatiques, lubrifiants et batteries. C'est sur ce terrain que se jouera la crédibilité de l'annonce : les transporteurs veulent voir, dans les faits, des rayons remplis et des prix stabilisés. Dans son texte, Naftal réitère sa volonté d'assumer pleinement son rôle économique et de service public. L'entreprise s'engage à assurer l'approvisionnement du marché national à travers ses points de vente agréés, tout en maintenant une concertation permanente avec ses différents partenaires. ■